

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS



CXXVII^e ANNEE. - N° 49

VENDREDI 20 JUIN 2008

BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ISSN 0152 0377

SOMMAIRE DU 20 JUIN 2008

	Pages
MAIRIES D'ARRONDISSEMENT	
Mairie du 7^e arrondissement. — Délégation dans les fonctions de Directeur Général des Services.....	1675
Mairie du 14^e arrondissement. — Délégation dans les fonctions de Directrice Générale des Services	1675
Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Election des représentants du personnel de la Caisse des Ecoles (Arrêté du 3 juin 2008).....	1675
Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Nomination des représentants de l'administration pour siéger au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune (Arrêté du 3 juin 2008).....	1675
Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Nomination des représentants de l'administration pour siéger au sein du Comité Technique Paritaire (Arrêté du 3 juin 2008).....	1676
VILLE DE PARIS	
Fixation de la composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris siégeant en formation de jury, relative à la désignation d'un maître d'œuvre pour la conception et la réalisation portant sur la mise en conformité du passage souterrain de la butte Montmartre, à Paris 16 ^e (Arrêté du 10 juin 2008.).....	1676
Signature d'un protocole d'accord portant résolution d'un traité de concession d'aménagement et de développement économique conclu entre la Ville de Paris et la SEMAEST	1677
Arrêté de péril relatif à la concession perpétuelle additionnelle n° 144 accordée le 9 mars 1825 dans le Cimetière du Père-Lachaise (96 ^e division - cadastre 334) (Arrêté du 10 juin 2008).....	1677
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2008-070 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans plusieurs voies du 14 ^e arrondissement (Arrêté du 5 juin 2008).....	1677

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2008-074 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans plusieurs voies du 14 ^e arrondissement (Arrêté du 9 juin 2008).....	1678
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-019 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue du Ranelagh, à Paris 16 ^e (Arrêté du 10 juin 2008).....	1679
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-020 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue du Ranelagh, à Paris 16 ^e (Arrêté du 10 juin 2008).....	1679
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-021 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de Boulainvilliers, à Paris 16 ^e (Arrêté du 10 juin 2008).....	1679
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-022 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue des Vignes, à Paris 16 ^e (Arrêté du 10 juin 2008).....	1680
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-023 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de l'Assomption, à Paris 16 ^e (Arrêté du 10 juin 2008).....	1680
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 5/2008-016 instaurant, à titre provisoire, l'interdiction du tourne à gauche dans la place des Ternes, à Paris 17 ^e (Arrêté du 11 juin 2008).....	1681
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 7/2008-022 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans la rue d'Eupatoria, à Paris 20 ^e (Arrêté du 11 juin 2008).....	1681
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 7/2008-023 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue de la Mare, à Paris 20 ^e (Arrêté du 11 juin 2008).....	1681
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 7/2008-024 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale dans la rue d'Eupatoria, à Paris 20 ^e (Arrêté du 11 juin 2008).....	1682
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-040 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans plusieurs voies du 12 ^e arrondissement (Arrêté du 10 juin 2008).....	1682

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-041 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Gabriel Lamé, à Paris 12 ^e (Arrêté du 10 juin 2008).....	1683
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-042 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans deux voies du 12 ^e arrondissement (Arrêté du 10 juin 2008).....	1683
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-043 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans deux voies du 12 ^e arrondissement (Arrêté du 10 juin 2008).....	1683
Direction des Ressources Humaines. — Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité Technique Paritaire spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux (Arrêté du 9 juin 2008).....	1684
Direction des Ressources Humaines. — Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux (Arrêté du 12 juin 2008).....	1684
Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'agent technique des écoles de 1 ^{re} classe de la Commune de Paris — Année 2008.....	1685
Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^e classe de la Commune de Paris — Année 2008.....	1686
Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade de dessinateur chef de groupe de 2 ^e classe de la Commune de Paris — Année 2008.....	1687
Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade de dessinateur chef de groupe de 1 ^{re} classe de la Commune de Paris — Année 2008.....	1687
Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre de mérite des candidat(e)s déclaré(e)s reçu(e)s au concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris — grade d'adjoint technique principal de 2 ^e classe — dans la spécialité jardinier, ouvert à partir du 10 mars 2008 pour vingt-quatre postes.....	1687
Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre de mérite des candidat(e)s déclaré(e)s reçu(e)s au concours externe pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris — grade d'adjoint technique principal de 2 ^e classe — dans la spécialité jardinier, ouvert à partir du 10 mars 2008 pour vingt-trois postes... ..	1687
Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer aux épreuves d'admission du concours externe d'élève ingénieur de la Ville de Paris — filière MP — ouvert les 23, 24 et 25 avril 2008.....	1688
Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer aux épreuves d'admission du concours externe d'élève ingénieur de la Ville de Paris — filière PC — ouvert les 23, 24 et 25 avril 2008.....	1698
Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer aux épreuves d'admission du concours externe d'élève ingénieur de la Ville de Paris — filière PSI — ouvert les 23, 24 et 25 avril 2008.....	1706
Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1 ^{re} classe au titre de l'année 2008.....	1713

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2 ^e classe au titre de l'année 2008.....	1714
--	------

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe au titre de l'année 2008.....	1715
---	------

PREFECTURE DE POLICE

Arrêté n° 2008-00345 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement (Arrêté du 2 juin 2008).....	1716
--	------

Arrêté n° 2008-00374 portant agrément du Comité Départemental des Secouristes Français Croix-Blanche de Paris (Arrêté du 12 juin 2008).....	1716
--	------

Adresse d'un immeuble faisant l'objet d'un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.....	1717
---	------

Nom de la candidate déclarée admise au concours externe sur titres pour l'accès au corps des infirmiers de la Préfecture de Police au titre de l'année 2008.....	1717
---	------

Liste par ordre alphabétique des quatre candidat(e)s déclaré(e)s admissibles au concours interne de technicien supérieur de la Préfecture de Police au titre de l'année 2008.....	1717
--	------

AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade d'ergothérapeute de classe supérieure — Année 2008.....	1717
--	------

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade de préparateur en pharmacie de classe supérieure — Année 2008.....	1717
---	------

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade de masseur kinésithérapeute de classe supérieure — Année 2008.....	1717
---	------

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade d'infirmier de classe supérieure — Année 2008.....	1717
---	------

COMMUNICATIONS DIVERSES

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture de trois concours pour l'accès au corps des secrétaires administratifs (F/H) d'administrations parisiennes. — Dernier rappel.....	1718
--	------

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public pour l'accès au corps des architectes-voyers (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel.....	1718
--	------

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des puéricultrices (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel.....	1718
---	------

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture de deux concours pour l'accès au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris, grade adjoint technique principal de 2 ^e classe — spécialité : électro-technicien. — Dernier rappel.....	1719
---	------

POSTES A POURVOIR

Direction des Finances. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).....	1719
Direction des Systèmes et Technologies de l'Information. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie B (F/H).....	1719
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie B (F/H)	1720
Caisse des Ecoles du 20^e arrondissement. — Avis de vacance de dix-huit postes d'agent de restauration scolaire — Catégorie C (F/H).....	1720

MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Mairie du 7^e arrondissement. — Délégation dans les fonctions de Directeur Général des Services.

Par arrêté du 13 juin 2008,

A compter du 20 juin 2008, M. Olivier SOLER, attaché d'administrations parisiennes à la Direction des Familles et de la Petite Enfance, est affecté, sur sa demande, à la Direction de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens, et délégué dans les fonctions de Directeur Général des Services de la Mairie du 7^e arrondissement.

Mairie du 14^e arrondissement. — Délégation dans les fonctions de Directrice Générale des Services.

Par arrêté du 10 juin 2008,

— A compter du 9 juin 2008, Mme Rivka BERCOVICI, attachée principale d'administrations parisiennes, au Secrétariat Général de la Ville de Paris, est affectée, sur sa demande, à la Direction de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens, et déléguée dans les fonctions de Directrice Générale des Services de la Mairie du 14^e arrondissement.

Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Election des représentants du personnel de la Caisse des Ecoles.

Le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 83-838 du 22 septembre 1983 portant modification du décret 60-977 du 12 septembre 1960 relatif aux Caisse des Ecoles ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires modifié par le décret n° 97-40 du 20 janvier 1997 ;

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du 27 mars 1995 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles du 18^e relative aux modalités d'organisation et de fonctionnement des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2000 de la Caisse des Ecoles du 18^e instituant une Commission Administrative Paritaire Commune aux corps administratif et ouvrier de la Caisse des Ecoles ;

Vu l'arrêté n° 53 du 26 novembre 2007 fixant la date et les modalités des élections à la Commission Administrative Paritaire Commune de la Caisse des Ecoles du 18^e au 14 février 2008 ;

Considérant le résultat des élections à la Commission Administrative Paritaire Commune du 14 février 2008 ;

Arrête :

Article premier. — Sont élus comme représentants du personnel de la Caisse des écoles pour siéger au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune :

La liste de l'Union Syndicale C.G.T. de services publics parisiens :

Corps administratif :

En qualité de titulaire : M. Marc GUYARD,

En qualité de suppléant : Mme Lidia MORARU ;

Corps Ouvrier :

Pas de candidat.

Art. 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

— aux intéressés,

— au Préfet de la Région d'Ile-de-France — Bureau du Contrôle de la Légalité.

Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 3 juin 2008

Pour le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles
et par délégation,

Le Chef des Services Economiques

Muriel CAULLET

Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Nomination des représentants de l'administration pour siéger au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune.

Le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 60-977 du 12 septembre 1960 modifié, relatif aux Caisses des écoles ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires modifié par le décret n° 97-40 du 20 janvier 1997 ;

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du 27 mars 1995 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles du 18^e relative aux modalités d'organisation et de fonctionnement des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2000 instituant une Commission Administrative Paritaire Commune aux corps administratif et ouvrier de la Caisse des Ecoles du 18^e,

Vu l'arrêté n° 53 du 26 novembre 2007 fixant la date et les modalités des élections à la Commission Administrative Paritaire Commune de la Caisse des Ecoles du 18^e au 14 février 2008 ;

Vu l'arrêté n° 36 du 19 mai 2008 nommant les membres du Conseil d'arrondissement en qualité de représentants de la municipalité au sein du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 38 du 3 juin 2008 proclamant le résultat des élections à la Commission Administrative Paritaire Commune du 14 février 2008 ;

Arrête :

Article premier. — Sont nommés comme représentants de l'administration pour siéger au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune :

— En qualité de titulaire :

- Dominique DEMANGEL,
- Muriel CAULLET ;

— En qualité de suppléant :

- Violaine TRAJAN,
- Catherine BURGALAT.

Art. 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- aux intéressés,
- au Préfet de la Région d'Ile-de-France — Bureau du Contrôle de la Légalité.

Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 3 juin 2008

Pour le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles
et par délégation,
Le Chef des Services Économiques
Muriel CAULLET

Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Nomination des représentants de l'administration pour siéger au sein du Comité Technique Paritaire.

Le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 60-977 du 12 septembre 1960 modifié, relatif aux Caisses des Ecoles ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1932 relatif aux comités techniques paritaires, modifié par le décret n° 2001-376 du 27 avril 2001 ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2001 instituant un Comité Technique Paritaire commun aux corps administratif et ouvrier de la Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 36 du 19 mai 2008 nommant les membres du Conseil d'arrondissement en qualité de représentants de la municipalité au sein du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 38 du 3 juin 2008 proclamant le résultat des élections à la Commission Administrative Paritaire Commune du 14 février 2008 ;

Arrête :

Article premier. — Sont nommés représentants de l'administration pour siéger au sein du Comité Technique Paritaire :

— En qualité de titulaire :

- Dominique DEMANGEL,
- Muriel CAULLET.

— En qualité de suppléant :

- Violaine TRAJAN,
- Catherine BURGALAT.

Art. 2. — Sur la base des résultats des élections de la Commission Administrative Paritaire du 14 février 2008, le syndicat C.G.T. des Fonctionnaires Territoriaux et des Salariés des Affaires Scolaires de la Commune de Paris, 3, rue du Château, 75010 Paris, est déclaré apte à désigner les représentants du personnel au Comité Technique Paritaire de la Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement.

Cette désignation doit se faire dans un délai de deux semaines à compter de la parution du présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié par voie d'affichage et insertion au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Copie sera adressée à M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,

Art. 4. — Le Chef des services économiques de la Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 3 juin 2008

Pour le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles
et par délégation,
Le Chef des Services Economiques
Muriel CAULLET

VILLE DE PARIS

Fixation de la composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris siégeant en formation de jury, relative à la désignation d'un maître d'œuvre pour la conception et la réalisation portant sur la mise en conformité du passage souterrain de la butte Mortemart, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-18 ;

Vu le décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics, et notamment ses articles 22, 25, et 74 III ;

Vu l'arrêté en date du 17 avril 2008 donnant délégation de pouvoir à Mme Camille MONTACIÉ pour la présidence de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté en date du 11 avril 2008 chargeant Mme Camille MONTACIÉ, Adjointe au Maire, de toutes les questions relatives aux marchés, au bureau des temps et à l'accueil des usagers ;

Arrête :

Article premier. — La composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris siégeant en formation de jury relative à la désignation d'un maître d'œuvre pour la conception et la réalisation portant sur la mise en conformité du passage souterrain de la butte Mortemart, à Paris (75016), est fixée dans les conditions suivantes :

— les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris,

— au titre des maîtres d'œuvre, trois ingénieurs :

- M. Jean-Claude MARTIN, du Centre d'Etudes des Tun- nels,
- M. Eric PASSIEUX, du Service des Aménagements et des Grands Projets de la Ville de Paris,
- M. Vincent BATEMAN, de la Direction des Grands Tra- vaux du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municip- al Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008.

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Adjointe au Maire
chargée de toutes les questions
relatives aux marchés, au bureau des temps
et à l'accueil des usagers*

Camille MONTACIÉ

Signature d'un protocole d'accord portant résolution d'un traité de concession d'aménagement et de développement économique conclu entre la Ville de Paris et la SEMAEST.

Par délibération des 26 et 27 mai 2008, le Conseil de Paris a autorisé le Maire de Paris à signer le protocole d'accord portant résolution du traité de concession d'aménagement et de dévelop- pement économique sur les secteurs « Quartier Latin » (5^e et 6^e), « Entre Deux Gares » et « Lancry » (10^e), « Daumesnil - Félix Eboué » (12^e) et « Jonquières - Epinettes » (17^e) signé par les parties le 21 décembre 2007.

Le protocole d'accord a été signé par le Maire de Paris le 10 juin 2008.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribu- nal administratif de Paris dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Par délibération des 26 et 27 mai 2008, le Conseil de Paris a autorisé le Maire de Paris à signer le traité de concession d'amé- nagement et de développement économique sur les secteurs « Quartier Latin » (5^e et 6^e), « Entre Deux Gares » et « Lancry » (10^e), « Daumesnil - Félix Eboué » (12^e) et « Jonquières - Epinet- tes » (17^e).

Le traité de concession a été signé par les parties le 10 juin 2008.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribu- nal administratif de Paris dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Ces deux contrats peuvent être consultés à l'adresse indi- quée ci-dessous :

— Mairie de Paris — Direction du Développement Eco- nomique et de l'Emploi — 55, rue de Lyon, 75012 Paris
— Mission Action Economique — Contact : M. Patrick VINCENT — Mél : patrick.vincent@paris.fr.

Arrêté de péril relatif à la concession perpétuelle addi- tionnelle n° 144 accordée le 9 mars 1825 dans le Cimetière du Père-Lachaise (96^e division - cadas- tre 334).

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L. 2213-24 ;

Vu le Code de la construction et de l'habitat, articles L. 511-1 au L. 511-4 ;

Vu l'arrêté municipal en date du 1^{er} juin 2005 portant règle- ment général des cimetières parisiens, et notamment les disposi- tions des articles 46 et 58 ;

Vu le titre de concession accordant le 9 mars 1825 à Mme Veuve ODIER, une concession perpétuelle additionnelle n° 144 au Cimetière du Père-Lachaise ;

Vu le procès-verbal dressé le 31 janvier 2008 constatant l'état de péril du monument et du danger qu'il présente pour le public ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date du 21 mars 2008 donnant délégation à M. le Maire de Paris pour prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

Vu l'arrêté en date du 2 avril 2008 portant délégation de la signature du Maire de Paris à la Directrice des Espaces Verts et de l'Environnement ainsi qu'à certains de ses collaborateurs ;

Considérant que les mises en demeure adressées le 22 avril 2008 sont restées sans effet et qu'il y a lieu de prendre toutes mesures nécessaires afin de maintenir la sécurité du public et la propreté des divisions ;

Arrête :

Article premier. — Le monument érigé sur la concession per- pétuelle additionnelle n° 144 accordée le 9 mars 1825 au Cime- tière du Père-Lachaise à Mme Veuve ODIER, est déclaré en état de péril.

Art. 2. — La démolition de ladite concession sera entreprise sans délai aux frais avancés par la Ville de Paris.

Les matériaux et objets provenant de cette sépulture seront déposés dans un lieu désigné par la Conservatrice du Cimetière du Père-Lachaise.

Art. 3. — La Conservatrice du Cimetière du Père-Lachaise est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Administrateur,
Chef du Service des Cimetières*
Pascal-Hervé DANIEL

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2008-070 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans plusieurs voies du 14^e arrondissement.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Vu l'arrêté municipal n° 2004-0019 du 8 mars 2004 modi- fiant, dans le 14^e arrondissement de Paris, l'arrêté préfectoral n° 96-10915 du 18 juin 1996, portant création de voies de circu- lation réservées aux cycles ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-145 du 16 novembre 2007 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhi- cules utilisés par les personnes handicapées titulaires du maca- ron G.I.G. ou G.I.C. ou de la carte de stationnement européenne dans les voies du 14^e arrondissement de Paris de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de modernisa- tion et de sécurisation du réseau de distribution de gaz naturel parisien dans le quartier aux abords de l'avenue Jean Moulin, à Paris 14^e arrondissement, il convient de réglementer, à titre pro- visoire, la circulation générale et le stationnement gênant la circu- lation publique dans plusieurs voies ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront jusqu'au 28 novembre 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — L'Impasse du Rouet, à Paris 14^e arrondissement, sera, à titre provisoire, interdite à la circulation générale du 21 juillet au 26 septembre 2008 inclus.

Art. 2. — La rue de Châtillon, à Paris 14^e arrondissement, sera mise en impasse, à titre provisoire, à partir de l'avenue Jean Moulin vers et jusqu'à la rue des Plantes, jusqu'au 25 juillet 2008 inclus.

Art. 3. — Le contresens vélo rue Friant à Paris 14^e arrondissement, dans sa partie située entre le n° 34 et le n° 44, sera neutralisé, à titre provisoire, du 22 septembre au 28 novembre 2008 inclus.

Art. 4. — L'accès des véhicules de secours, des riverains et des transports de fonds, le cas échéant, restera assuré.

Art. 5. — Les dispositions de l'arrêté municipal susvisé du 8 mars 2004 seront suspendues, du 22 septembre au 28 novembre 2008 inclus en ce qui concerne la section de voie mentionnée à l'article 3 du présent arrêté.

Art. 6. — Le stationnement sera interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, dans la voie suivante de Paris 14^e arrondissement :

— Antoine Chantin (rue), côté impair, du n° 31 au n° 33, jusqu'au 25 juillet 2008 inclus.

— Auguste Cain (rue), côté pair, du n° 4 au n° 12, jusqu'au 28 novembre 2008 inclus.

— Coulmiers (rue), côté impair en intégralité, du 22 septembre au 28 novembre 2008 inclus.

— Morère (rue), côtés pair et impair en intégralité, du 22 septembre au 28 novembre 2008 inclus.

Art. 7. — Les dispositions de l'arrêté municipal susvisé du 16 novembre 2007 seront suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne les emplacements suivants du 14^e arrondissement :

— Auguste Cain (rue), au droit du n° 6, jusqu'au 28 novembre 2008 inclus.

— Coulmiers (rue), au droit du n° 15, du 22 septembre au 28 novembre 2008 inclus.

— Morère (rue), au droit du n° 4, du 22 septembre au 28 novembre 2008 inclus.

Art. 8. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 9. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 5 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur en Chef des Services Techniques,
Chef de la 2^e Section Territoriale de Voirie*

Bernard LEGUAY

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2008-074 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement dans plusieurs voies du 14^e arrondissement.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-145 du 16 novembre 2007 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires du macaron G.I.G. ou G.I.C. ou de la carte de stationnement européenne dans les voies du 14^e arrondissement de Paris de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de réfection totale de la structure de chaussée et des trottoirs rue d'Alésia à Paris 14^e arrondissement, il convient de réglementer, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement gênant la circulation publique dans plusieurs voies ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront du 15 juillet au 5 septembre 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Un sens unique de circulation sera instauré à titre provisoire, rue d'Alésia à Paris 14^e arrondissement, à partir de la rue de la Tombe Issoire vers et jusqu'à la place Hélène et Victor Basch du 15 juillet au 5 septembre 2008 inclus.

Art. 2. — Les voies suivantes de Paris 14^e arrondissement, seront mises en impasse à titre provisoire, selon les modalités suivantes :

— Bigorre (rue de), à partir de la rue du Commandeur vers et jusqu'à la rue d'Alésia, du 15 juillet au 8 août 2008 inclus ;

— Saône (rue de la), à partir de la rue du Commandeur vers et jusqu'à la rue d'Alésia, du 15 juillet au 8 août 2008 inclus ;

— Montbrun (rue), à partir de la rue du Commandeur vers et jusqu'à la rue d'Alésia, du 15 juillet au 8 août 2008 inclus ;

— Couche (rue), à partir de la rue Sarrette vers et jusqu'à la rue d'Alésia, du 1^{er} août au 5 septembre 2008 inclus ;

— Lunain (rue du), à partir de la rue Sarrette vers et jusqu'à la rue d'Alésia, du 1^{er} août au 5 septembre 2008 inclus ;

— Marguerin (rue), à partir des n° 11-12 vers et jusqu'à la rue d'Alésia, du 8 août au 5 septembre 2008 inclus.

Art. 3. — Le stationnement sera interdit à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, dans les voies suivantes de Paris 14^e arrondissement :

— Alésia (rue d'), côté impair, entre la rue de la Tombe Issoire et la place Hélène et Victor Bash, du 15 juillet au 5 septembre 2008 inclus ;

— Saône (rue de la), entre la rue du Commandeur et la rue d'Alésia, du 15 juillet au 8 août 2008 inclus ;

— Montbrun (rue), entre la rue du Commandeur et la rue d'Alésia, du 15 juillet au 8 août 2008 inclus ;

— Couche (rue), entre la rue Sarrette et la rue d'Alésia, du 1^{er} août au 5 septembre 2008 inclus ;

— Lunain (rue du), entre la rue Sarrette et la rue d'Alésia, du 1^{er} août au 5 septembre 2008 inclus ;

— Marguerin (rue), entre les n°s 11-12 et la rue d'Alésia, du 8 août au 5 septembre 2008 inclus.

Art. 4. — Les dispositions de l'arrêté municipal susvisé du 16 novembre 2007 seront suspendues, à titre provisoire, du 1^{er} août au 5 septembre 2008 inclus, en ce qui concerne l'emplacement G.I.G.-G.I.C. situé au droit du n° 1 de la rue du Lunain.

Art. 5. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 6. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 9 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Ingénieur en Chef des Services Techniques
Chef de la 2^e Section Territoriale de Voirie
Bernard LEGUAY

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-019 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue du Ranelagh, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique ouverte à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie rue du Ranelagh, à Paris 16^e, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront jusqu'au 25 juillet 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, jusqu'au 25 juillet 2008 inclus dans la voie suivante du 16^e arrondissement :

— Ranelagh (rue du) : côté pair, entre l'avenue Mozart et la rue Oswaldo Gruz, côté impair au droit des n° 101 bis à n° 109.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de

la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 4^e Section Territoriale de Voirie
Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-020 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue du Ranelagh, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique ouverte à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie rue du Ranelagh, à Paris 16^e, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront jusqu'au 25 juillet 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, jusqu'au 25 juillet 2008 inclus dans la voie suivante du 16^e arrondissement :

— Ranelagh (rue du) : côté pair, au droit des n° 38 à n° 40, côté impair, au droit des n° 41 à n° 43.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 4^e Section Territoriale de Voirie
Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-021 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de Boulaivilliers, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique ouverte à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie rue de Boulainvilliers, à Paris 16^e, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront jusqu'au 25 juillet 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, jusqu'au 25 juillet 2008 inclus dans la voie suivante du 16^e arrondissement :

— Boulainvilliers (rue de) : côté pair, au droit des n° 30 à n° 34.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 4^e Section Territoriale de Voirie*

Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-022 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue des Vignes, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique ouverte à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie rue des Vignes, à Paris 16^e, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent jusqu'au 18 juillet 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, jusqu'au 18 juillet 2008 inclus dans la voie suivante du 16^e arrondissement :

— Vignes (rue des) : côté impair, au droit du n° 71 (3 places neutralisées).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 4^e Section Territoriale de Voirie*

Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 4/2008-023 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de l'Assomption, à Paris 16^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique ouverte à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie rue de l'Assomption, à Paris 16^e, il est nécessaire d'instaurer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent jusqu'au 25 juillet 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, jusqu'au 25 juillet 2008 inclus dans la voie suivante du 16^e arrondissement :

— Assomption (rue de l') : côté impair, sur 20 ml au droit du n° 33.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de

la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 4^e Section Territoriale de Voirie*
Daniel DECANT

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 5/2008-016 instaurant, à titre provisoire, l'interdiction du tourne à gauche dans la place des Ternes, à Paris 17^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de pose de conduites de la C.P.C.U. — avenue de Wagram, à Paris 17^e, il convient d'interdire le tourne à gauche places des Ternes, des véhicules venant de l'avenue de Wagram vers l'avenue des Ternes, à Paris 17^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent jusqu'au 12 septembre 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Il est interdit, à titre provisoire, jusqu'au 12 septembre 2008 inclus de tourner à gauche place des Ternes pour les véhicules venant de l'avenue de Wagram et souhaitant se diriger vers l'avenue des Ternes, à Paris 17^e.

Art. 2. — Les mesures édictées par le présent arrêté seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire correspondante.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 5^e Section Territoriale de Voirie*
Xavier JANC

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 7/2008-022 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans la rue d'Eupatoria, à Paris 20^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Vu l'arrêté municipal n° 2008-002 du 1^{er} février 2008 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires du macaron G.I.G. ou G.I.C. ou de la carte de stationnement européenne dans les voies du 20^e arrondissement de Paris de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie rue d'Eupatoria, à Paris 20^e arrondissement, il est nécessaire de prendre des mesures propres à assurer la sécurité des usagers de la voie publique en instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation dans ces voies, pendant la durée des travaux qui se dérouleront du 23 juin au 12 septembre 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 20^e arrondissement :

— Eupatoria (rue d') : côté pair, au droit des n^{os} 2 à 10, côté impair, au droit des n^{os} 1 à 5 et des n^{os} 11 à 25.

Art. 2. — Les dispositions de l'arrêté municipal susvisé du 1^{er} février 2008 seront suspendues, à titre provisoire, en ce qui concerne l'emplacement G.I.G./G.I.C., à Paris 20^e du 23 juin au 12 septembre 2008 inclus :

— Eupatoria (rue d') : au droit du n° 25, un emplacement.

Art. 3. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 4. — Les mesures édictées par le présent arrêté seront applicables du 23 juin au 12 septembre 2008 inclus.

Art. 5. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur en Chef,
Chef de la 7^e Section Territoriale de Voirie*
Eric LANNOY

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 7/2008-023 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue de la Mare, à Paris 20^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que d'importants travaux de voirie doivent être entrepris rue de la Mare, à Paris 20^e arrondissement, et qu'il convient dès lors, à titre provisoire, d'y réglementer le régime de circulation ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux, qui s'échelonnent du 7 juillet au 12 septembre 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit et considéré, à titre provisoire, du 7 juillet au 12 septembre 2008 inclus comme gênant la circulation publique dans la voie suivante du 20^e arrondissement :

— Mare (rue de la) : côté pair, au droit des n^{os} 2 à 8.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — La voie suivante du 20^e arrondissement sera mise en impasse, à titre provisoire, du 7 juillet au 12 septembre 2008 inclus :

— Mare (rue de la) : à partir de la rue de Ménilmontant vers et jusqu'à la rue d'Eupatoria.

Art. 4. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Ingénieur en Chef,
Chef de la 7^e Section Territoriale de Voirie
Eric LANNOY

Voie et Déplacements. — Arrêté n° STV 7/2008-024 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale dans la rue d'Eupatoria, à Paris 20^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 412-28 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 90-11524 du 14 novembre 1990, modifiant des sens de circulation à Paris ;

Considérant que d'importants travaux de voirie doivent être entrepris rue d'Eupatoria, à Paris 20^e et que dès lors, il est nécessaire de réglementer, à titre provisoire, la circulation dans cette voie ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique pendant la durée des travaux qui s'échelonnent du 7 juillet au 12 septembre 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — La rue d'Eupatoria, à Paris 20^e, sera interdite à la circulation, à titre provisoire, du 7 juillet au 12 septembre 2008 inclus :

— Depuis la rue Julien Lacroix vers et jusqu'à la rue de la Mare.

Art. 2. — L'accès des véhicules de secours, des riverains et des transports de fonds, le cas échéant, restera assuré.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
L'Ingénieur en Chef,
Chef de la 7^e Section Territoriale de Voirie
Eric LANNOY

Voie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-040 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans plusieurs voies du 12^e arrondissement.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre d'importants travaux réalisés par la société Decaux, (entreprise Eurovia), boulevard de Picpus, boulevard de Reuilly et rue de la Gare de Reuilly, à Paris 12^e, il convient d'y interdire, à titre provisoire, le stationnement et de le considérer comme gênant la circulation publique ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent du 7 juillet au 1^{er} août 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique, du 7 juillet au 1^{er} août 2008 inclus, dans les voies suivantes du 12^e arrondissement :

— Picpus (boulevard de), le long du terre-plein, en vis-à-vis du n° 16 (11 places) ;

— Reuilly (boulevard de), dans la contre-allée, côté pair, au droit du n° 56 (9 places) ;

— Gare de Reuilly (rue de la), côté pair, au droit des n^{os} 54 à 56 bis (9 places).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*
Emmanuel MARTIN

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-041 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue Gabriel Lamé, à Paris 12^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre d'importants travaux réalisés par la société Decaux, (entreprise Eurovia), rue Gabriel Lamé, à Paris 12^e, il convient d'y interdire, à titre provisoire, le stationnement et de le considérer comme gênant la circulation publique ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent jusqu'au 11 juillet 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique, jusqu'au 11 juillet 2008 inclus, dans les voies suivantes du 12^e arrondissement :

— Gabriel Lamé (rue), côté impair, au droit du n° 43 (4 places).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*
Emmanuel MARTIN

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-042 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans deux voies du 12^e arrondissement.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre d'importants travaux réalisés par la société Decaux, (entreprise Eurovia), avenue de Saint Mandé et boulevard de Picpus, à Paris 12^e, il convient d'y interdire, à titre provisoire, le stationnement et de le considérer comme gênant la circulation publique ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent du 15 juillet au 8 août 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique, du 15 juillet au 8 août 2008 inclus, dans les voies suivantes du 12^e arrondissement :

— Saint Mandé (avenue de), dans la contre-allée, côté impair, au droit des n°s 5 et 5 bis (3 places) ;

— Picpus (boulevard de), côté piste cyclable paire, au droit du n° 96 (4 places).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*
Emmanuel MARTIN

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 8/2008-043 instaurant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique dans deux voies du 12^e arrondissement.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1 à 3, R. 110-2, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre d'importants travaux réalisés par la société Decaux, (entreprise Eurovia), rues Hector Malot et de Châlon, à Paris 12^e, il convient d'y interdire, à titre provisoire, le stationnement et de le considérer comme gênant la circulation publique ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui s'échelonnent du 30 juin au 25 juillet 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit et considéré, à titre provisoire, comme gênant la circulation publique, du 30 juin au 25 juillet 2008 inclus, dans les voies suivantes du 12^e arrondissement :

— Hector Malot (rue), côté impair, au droit des n^{os} 19 et 19 bis (11 places) ;

— Châlon (rue de), sur Lincoln côté pair, au droit du n° 54 (6 places).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*

Emmanuel MARTIN

Direction des Ressources Humaines. — Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité Technique Paritaire spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux.

Le Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération R. 2004-51 en date des 27 et 28 septembre 2004 réorganisant certains comités techniques paritaires de direction et de service ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2005 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales représentatives au sein des comités techniques paritaires de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 20 mai 2008 désignant les représentants du personnel au Comité Technique Paritaire spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux ;

Vu la demande du syndicat C.G.T. - T.A.M. - D.P.E. en date du 6 juin 2008 ;

Arrête :

Article premier. — Sont désignés comme représentants du personnel pour siéger au sein du Comité Technique Paritaire spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux :

— En qualité de titulaires :

- M. Marcel DEBON

- M. Patrice MALINGRE

- M. Michel ROSSIGNOL

- M. Jean-Pierre CONSUEGRA

- M. Franck ESCUPIE

- M. Henri Cyrille REMY ;

— En qualité de suppléants :

- M. Fausto CATALLO

- M. Yvan CROS

- M. Claude JAPPONT

- M. Didier VALENTIN

- M. Bernard BRUYAS

- M. Christian MARRON.

Art. 2. — L'arrêté du 20 mai 2008 désignant les représentants du personnel au Comité Technique Paritaire spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux est abrogé.

Art. 3. — Le Directeur des Ressources Humaines et la Directrice des Moyens Généraux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines

Michel YAHIEL

Direction des Ressources Humaines. — Désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux.

Le Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 82-453 du 24 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-565 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération RH 2004-53 en date des 27 et 28 septembre 2004 réorganisant certains comités d'hygiène et de sécurité ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2005 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales représentatives au sein des comités d'hygiène et de sécurité de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 20 mai 2008 désignant les représentants du personnel au Comité Hygiène et de Sécurité spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux ;

Vu la demande du syndicat C.G.T.- T.A.M. - D.P.E. en date du 6 juin 2008 ;

Arrête :

Article premier. — Sont désignés comme représentants du personnel pour siéger au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux :

— En qualité de titulaires :

- M. Marcel DEBON
- M. Patrice MALINGRE
- M. Michel ROSSIGNOL
- M. Frédéric GORGOL
- M. Philippe FORTIN
- M. Henri Cyrille REMY ;

— En qualité de suppléants :

- M. Fausto CATALLO
- M. Yvan CROS
- M. Didier GAREL
- M. David BALLOT
- M. Franck ESCUDIE
- M. Christian MARRON.

Art. 2. — L'arrêté du 20 mai 2008 désignant les représentants du personnel au Comité Hygiène et de Sécurité spécial des Services Techniques des Transports Automobiles Municipaux est abrogé.

Art. 3. — Le Directeur des Ressources Humaines et la Directrice des Moyens Généraux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juin 2008

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines

Michel YAHIEL

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'agent technique des écoles de 1^{re} classe de la Commune de Paris — Année 2008.

- 1 — Mme DESGUERS Lysiane, SOI : 618146
- 2 — Mme LE GUYADER Bernadette, SOI : 1029322
- 3 — Mme ROLLAND Marie-France, SOI : 621434
- 4 — Mme DINDAINE Marguerite, SOI : 622353

- 5 — Mme LACIDES Sylviane, SOI : 612496
- 6 — Mme IFRAH Joëlle, SOI : 616969
- 7 — Mme GALBAS Bernadette, SOI : 619357
- 8 — Mme FOURNET FAYARD Françoise, SOI : 623089
- 9 — Mme COLETTI Colette, SOI : 616306
- 10 — Mme DE SMET Monique, SOI : 624560
- 11 — Mme ETCHEVERRY Annie, SOI : 627454
- 12 — Mme MAGOR Christiane, SOI : 627639
- 13 — Mme BREHAMET Marie-José, SOI : 621087
- 14 — Mme BETHULEAU Dominique, SOI : 637268
- 15 — Mme FOURNIER Martine, SOI : 630146
- 16 — Mme MORVANT Lucette, SOI : 639071
- 17 — Mme DE MATOS Eliane, SOI : 622858
- 18 — Mme BRASSART Monique, SOI : 627928
- 19 — Mme LEBLANC Yolande, SOI : 612006
- 20 — Mme VASILIC Michèle, SOI : 643332
- 21 — Mme GAGLIARDO Joséphine, SOI : 625729
- 22 — Mme JOUANNEAU Nicole, SOI : 633490
- 23 — Mme PERROT Christine, SOI : 644817
- 24 — Mme MARTIN Margaret Suzann, SOI : 631093
- 25 — Mme FARESCOURT Marie Nicaise, SOI : 638143
- 26 — Mme SIGRIST Catherine, SOI : 619682
- 27 — Mme JOUNAULT Françoise, SOI : 636717
- 28 — Mme MARIE Emilienne, SOI : 611077
- 29 — Mme BESTORY Lucie, SOI : 637958
- 30 — Mme DUMOULIN Dominique, SOI : 641607
- 31 — Mme IMBERT Martine, SOI : 641433
- 32 — Mme COURSET Adrienne, SOI : 641552
- 33 — Mme LEBON Marie, SOI : 641662
- 34 — Mme RINCOURT Venance, SOI : 642152
- 35 — Mme MARET Patricia, SOI : 647969
- 36 — Mme CHICATE Clémence, SOI : 639313
- 37 — Mme COSME Nelly, SOI : 658836
- 38 — Mme SOULA Martine, SOI : 636402
- 39 — Mme JOURDAN Elisabeth, SOI : 643176
- 40 — Mme NABAL Marie-José, SOI : 658824
- 41 — Mme DELACOUR Edith, SOI : 615286
- 42 — Mme KEKENER Chantal, SOI : 634485
- 43 — Mme ROYER Chantal, SOI : 647472
- 44 — Mme MOUKIN Germaine, SOI : 636320
- 45 — Mme BONIFACE Christiane, SOI : 647726
- 46 — Mme MERLIN Monique, SOI : 643014
- 47 — Mme HONORE Gisèle, SOI : 654902
- 48 — Mme NESTOR Blanche Lise, SOI : 654421
- 49 — Mme GARCIA Andrée, SOI : 653401
- 50 — Mme PEMEJA Nicole, SOI : 658990
- 51 — Mme INIGO Martine, SOI : 641894
- 52 — Mme MARELLI Nadine, SOI : 651880
- 53 — Mme GAYDU Stanise, SOI : 658837
- 54 — Mme SAINT-ALBIN Marlène, SOI : 646107
- 55 — Mme ABANCOURT Denise, SOI : 645574
- 56 — Mme NOLBAS Sonia, SOI : 659176
- 57 — Mme MORMIN Pierrette, SOI : 656746
- 58 — Mme POUPART Dominique, SOI : 659240
- 59 — Mme ARDIN Colette, SOI : 643236

60 — Mme RINCON Marie-France, SOI : 657813
 61 — Mme EVEQUE Marie-Arlette, SOI : 659312
 62 — Mme MIDDLETON Yolène Edmonde, SOI : 658601
 63 — Mme GRUEL Raymonde, SOI : 641938
 64 — Mme RANSAU Ghislaine, SOI : 659635
 65 — Mme BILOIS Marie Claire, SOI : 659938
 66 — Mme EMERANCIENNE Françoise, SOI : 661774
 67 — Mme TRAORE Marie, SOI : 658884
 68 — Mme ARTHEIN Josiane, SOI : 640105
 69 — Mme DUBOIS Nadège, SOI : 662177
 70 — Mme CYCUMAR Fortuna, SOI : 662125
 71 — Mme CHARATRE Josiane, SOI : 661771
 72 — Mme GAMBA Eliane, SOI : 666613
 73 — Mme LAVERGNE Patricia, SOI : 622972
 74 — M. HARGOUS Alain, SOI : 625828
 75 — Mme LUCIEN Colette, SOI : 628070
 76 — Mme VANDENEYNDÉ Sylvie Brigitte, SOI : 654333
 77 — Mme BOUDERGUE Martine, SOI : 661724
 78 — Mme MARTIN Ghislaine, SOI : 655303
 79 — Mme BOUTHORS Ghislaine, SOI : 662922
 80 — Mme VOITIER Nelly, SOI : 658160
 81 — Mme FLERIAG Maryse, SOI : 645757
 82 — Mme FIEUZAL Noella, SOI : 664464
 83 — Mme BRAND Chantal, SOI : 653153
 84 — Mme NORDIN Jacqueline, SOI : 662424
 85 — Mme MORO Micheline, SOI : 667867
 86 — Mme RAPEAU Annie, SOI : 663425
 87 — Mme REBOISSON Eliane, SOI : 670359
 88 — Mme ALLEMAND Solange, SOI : 667977
 89 — Mme LAW-SOUNE Chantal, SOI : 664079
 90 — Mme KEMICHE Louisa, SOI : 669354
 91 — Mme POMAREL Annick, SOI : 669089
 92 — Mme FAUGERON Marie-Claude, SOI : 1005568
 93 — Mme PELMAR Parfèlie, SOI : 649406
 94 — Mme CAPILLA Maria, SOI : 655268
 95 — M. PERROY Michel, SOI : 1007349
 96 — Mme AMICHE Josiane, SOI : 654381
 97 — Mme DANA Anita, SOI : 1001718
 98 — Mme CARAVEL Sidonie, SOI : 643734
 99 — Mme JEANNIN Dominique, SOI : 1001475
 100 — Mme PEDRON Marie-Claude, SOI : 1004370
 101 — Mme CAIUS Marie France, SOI : 664914
 102 — Mme BAHY Catherine, SOI : 1006008
 103 — Mme SOCHET Catherine, SOI : 1008999
 104 — Mme MEGEMONT Marie-Christine, SOI : 1007144
 105 — Mme BASBUG Jacqueline, SOI : 1002948
 106 — Mme RISPAL Danièle, SOI : 669870
 107 — Mme GRANVISIR Léonie, SOI : 1006757
 108 — Mme CHERON Marianne, SOI : 1003254
 109 — Mme RICHEL Renée, SOI : 1000100
 110 — M. RACCAH Maurice, SOI : 1011323
 111 — M. ZANDRONIS Sainte Croix, SOI : 1009468
 112 — Mme FORTUNAL Aimée, SOI : 1008995
 113 — Mme BOUZERAIT VACHERAN Michelle,
 SOI : 1011117

114 — Mme DELANNOY Paulette, SOI : 1010914
 115 — Mme MAQUIABA-VIOMESNIL Adolphina,
 SOI : 646678
 116 — Mme LANGEVIN Josette, SOI : 1020368
 117 — Mme LO ANTA, SOI : 1022422
 118 — Mme CORAULT Danièle, SOI : 1022624
 119 — M. BOUCHELLOUF Mohamed, SOI : 1023916
 120 — Mme NIBERT SIBERT Honora, SOI : 664981.
 Arrête la présente liste à 120 (cent vingt) noms.

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
 et par délégation,
*Le Sous-Directeur des Emplois
 et des Carrières*

Marc-Antoine DUCROCQ

Direction de Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^e classe de la Commune de Paris — Année 2008.

1 — Mme BABET Thérèse, SOI : 628170
 2 — Mme DOUBEL Fernande, SOI : 646627
 3 — Mme LE PELTIER Chantal, SOI : 644324
 4 — Mme DUPONT Marthe Rolande, SOI : 650519
 5 — Mme LAFONT Bernadette, SOI : 641666
 6 — Mme LEGARDIEN Liliane, SOI : 641762
 7 — Mme ANTONIN Louise Berthe, SOI : 650641
 8 — Mme VELIN Josiane, SOI : 655951
 9 — Mme LUBINO Cyrelia, SOI : 653061
 10 — Mme TORRENT Roseline, SOI : 653365
 11 — Mme BARNABOT Josiane, SOI : 657529
 12 — Mme CONTARDO Agnès, SOI : 659124
 13 — Mme BERTIN Arlette, SOI : 622397
 14 — Mme BELFROY Berthe, SOI : 658993
 15 — Mme FAVERIE Danuta, SOI : 653283
 16 — Mme CORNEILLE Marie Claude, SOI : 657149
 17 — Mme MEYNIAL Evelyne, SOI : 641461
 18 — Mme LANGET Josette Maryvon, SOI : 641187
 19 — Mme LEMOINE Edith, SOI : 619680
 20 — Mme TORRENT Monique, SOI : 653206
 21 — Mme CUPIT Annette, SOI : 654234
 22 — Mme TOUZET Marie Christine, SOI : 639602
 23 — Mme CHAUWIN Corinne, SOI : 658912
 24 — Mme FAIDER Chantal, SOI : 643350
 25 — Mme BELLOUMI Corinne, SOI : 664546
 26 — Mme LOUIS Claudine, SOI : 659540
 27 — Mme DESPLAN Georgie, SOI : 655247
 28 — Mme DENDELE Elise, SOI : 665280
 29 — Mme MONGIS Gilberte, SOI : 661973
 30 — Mme CASTAREDE Chantal, SOI : 1001242
 31 — Mme FACQUEZ Sylviane, SOI : 1003354
 32 — Mme ADIGERY Marie Hélène, SOI : 1002813
 33 — Mme NICOLEAU Yvette, SOI : 1006183
 34 — Mme BELIA France Lise, SOI : 662305

- 35 — Mme SOUMBOUNDOU Awa, SOI : 1003386
 36 — Mme POUSSEREAU Yvonne, SOI : 1008871
 37 — Mme LUPOT Maria, SOI : 1003511
 38 — Mme GONZALEZ Isabelle, SOI : 1003132
 39 — Mme GUILLLOT Marie Claire, SOI : 1002826
 40 — Mme EDOM Evelyne, SOI : 658669
 41 — Mme KEMDE Agathe, SOI : 1001113
 42 — Mme FAVRE Thérèse, SOI : 1006002
 43 — Mme TERRIAT-GENTEUIL Emma, SOI : 1002792
 44 — Mme PLACIDE Sonia, SOI : 1006709
 45 — Mme HIPPOLYTE Léonide, SOI : 652367
 46 — Mme HUBERT Michelle, SOI : 1018220
 47 — Mme OLIVIER Clotilde, SOI : 1017003
 48 — Mme VERTON Simphore, SOI : 1004984
 49 — Mme BAGOT Isabelle, SOI : 666615
 50 — Mme FLEURBAEY Dorothy, SOI : 1009656.

Arrête la présente liste à 50 (cinquante) noms.

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Pour le Maire de Paris
 et par délégation,
*Le Sous-Directeur des Emplois
 et des Carrières*

Marc-Antoine DUCROCQ

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade de dessinateur chef de groupe de 2^e classe de la Commune de Paris — Année 2008.

- 1 — M. Jean COZETTE, effet du 1^{er} janvier 2008
 2 — M. Tony MAVILLE, effet du 1^{er} janvier 2008
 3 — Mme Stéphanie GASCON, effet du 1^{er} janvier 2008
 4 — M. Sylvain QUESADA, effet du 20 mars 2008.

Tableau arrêté à 4 (quatre) noms.

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
 et par délégation,
Le Sous-Directeur des Emplois et des Carrières

Marc-Antoine DUCROCQ

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade de dessinateur chef de groupe de 1^{re} classe de la Commune de Paris — Année 2008.

- 1 — M. Louis DIALLO DIT PERES.

Tableau arrêté à 1 (un) nom.

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
 et par délégation,
Le Sous-Directeur des Emplois et des Carrières

Marc-Antoine DUCROCQ

Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre de mérite des candidat(e)s déclaré(e)s reçu(e)s au concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris — grade d'adjoint technique principal de 2^e classe — dans la spécialité jardinier, ouvert à partir du 10 mars 2008 pour vingt-quatre postes.

- 1 — M. DAQUIN Grégory
 2 — M. BELLOT Stéphane
 3 — M. LI Philippe
 4 — M. SEGERS Nicolas
 5 — M. JAZY Samy
 6 — M. BETELLI Vincent
 7 — M. LESPARRE Alain
 8 — M. DUVAL Jean-Yves
 9 — Mlle DORMIN Stéphanie
 10 — M. PENIN Jérôme
 11 — M. BOLENOR Vincent
 12 — M. DESBONNET Yves
 13 — M. MOLONGO Patrick.

Arrête la présente liste à 13 (treize) noms.

Fait à Paris, le 12 juin 2008

La Présidente du Jury

Dominique GRUYER

Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre de mérite des candidat(e)s déclaré(e)s reçu(e)s au concours externe pour l'accès au corps des adjoints techniques de la Commune de Paris — grade d'adjoint technique principal de 2^e classe — dans la spécialité jardinier, ouvert à partir du 10 mars 2008 pour vingt-trois postes.

- 1 — M. BLAUTH Jérôme
 2 — M. DUFRENOY Philippe
 3 — M. ROUSSEAU Guillaume
 4 — M. FOUASNON Ludovic
 5 — M. BOULLAY Emilien
 6 — M. LAMBERT Cédric
 7 — Mlle GRABOWSKI Marie
 8 — M. NGUYEN Quoc Minh
 9 — Mme FOURTINON - CHEN Hsiu Lan
 10 — M. LE COLLEN Stéphane.

Arrête la présente liste à 10 (dix) noms.

Fait à Paris, le 12 juin 2008

La Présidente du Jury

Dominique GRUYER

Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer aux épreuves d'admission du concours externe d'élève ingénieur de la Ville de Paris — filière MP — ouvert les 23, 24 et 25 avril 2008,

pour six postes d'élèves fonctionnaires auxquels s'ajoutent seize postes d'élèves civils.

- 1 — M. ABALLÉA Julien
- 2 — M. ABIDI Aïmen
- 3 — M. ABOLMAALI Kayvan
- 4 — M. ABOULJAMAL Ismaeil
- 5 — Mlle ABRAHAM Céline
- 6 — M. ADAM Cédric
- 7 — M. ADEM Yann
- 8 — M. ADRIAN Urbain
- 9 — Mlle AGGOUNE Jenna
- 10 — M. AKERMI Fouzi
- 11 — M. ALBERGE Vincent
- 12 — Mlle ALBOUY Diane
- 13 — M. ALLAIN Rémi
- 14 — M. ALLANO Christopher
- 15 — Mlle ALVAN Lucie
- 16 — Mlle AMBROGGI Aurélia
- 17 — Mlle AMGUOUNE Sanaa
- 18 — Mlle AMIOT Carole
- 19 — M. AMIRAUULT Corentin
- 20 — M. AMOUDRUZ Benjamin
- 21 — M. AMSTERDAMER Yohan
- 22 — M. ANNE-ARCHARD Maxime
- 23 — Mlle ANTIER Marie
- 24 — M. ANTOINE Thibault
- 25 — M. AOUST Guillaume
- 26 — M. ARFAOUI François
- 27 — M. ARMELIN Yann
- 28 — M. ARNAL Anthony
- 29 — Mlle ARRAOU Carole
- 30 — Mlle ARZANDÉ Charlotte
- 31 — M. ASSAB Abderrahim
- 32 — M. ASSALI Anass
- 33 — M. AUBERGER Cyril
- 34 — M. AUBERT Marc
- 35 — M. AUBLANC-PIOLOT Jean-Marc
- 36 — M. AUBRY Camille
- 37 — Mlle AUDIGIER Chloé
- 38 — Mlle AURIAULT Anne-Victoire
- 39 — Mlle AUTRAN Pauline
- 40 — Mlle AUVRAY Camille
- 41 — M. AVERCENC Pierre
- 42 — M. AYACHE Adam
- 43 — M. AZUELOS Yoni
- 44 — M. AZZIOUI Youssef
- 45 — M. BADIER Julien
- 46 — Mlle BAI Yimin
- 47 — Mlle BAKKOUCH Maya
- 48 — Mlle BALDOCK Camille
- 49 — Mlle BALOUKA Sylvie
- 50 — M. BANDALI Mahdi
- 51 — M. BANERJEE Niki
- 52 — M. BANNIÉ Christophe
- 53 — M. BARAS Romain
- 54 — M. BARBACHOU David
- 55 — M. BARBEROT Amaury
- 56 — M. BARBOT Benoît
- 57 — M. BARETH Nicolas
- 58 — M. BARMAT Rony
- 59 — Mlle BAROU Lucile
- 60 — M. BARRAQUAND Gaëtan
- 61 — Mlle BARTEL Célia
- 62 — M. BASSON Romain
- 63 — Mlle BAUDOIN Camille
- 64 — M. BAVARD Ivan
- 65 — M. BEAUMATIN Nicolas
- 66 — M. BÉCHARA Rami
- 67 — Mlle BECKER Hélène
- 68 — M. BECRET Philippe
- 69 — Mlle BEL Alicia
- 70 — Mlle BELAID Sonia
- 71 — M. BELARBRE Eric
- 72 — M. BELATAR Youssef
- 73 — M. BELGHITH Fares
- 74 — M. BELLAHSAYN Brahim
- 75 — M. BELLEOUD Pierre
- 76 — M. BELLETTI François
- 77 — M. BELLINA Rémi
- 78 — M. BELMEHDI Anass
- 79 — M. BELUCHE Jean-Michel
- 80 — M. BENADDI Tarik
- 81 — M. BENARD Franck
- 82 — M. BÉNARD Pierre-Antoine
- 83 — Mlle BÉNARD Sophie
- 84 — M. BENHAMOU Jérémie
- 85 — Mlle BENMAKHOULF ANDALOUSSI Soumia
- 86 — M. BENOIT Noé
- 87 — Mlle BENOÎT Agathe
- 88 — M. BENOIT-LIZON Vincent
- 89 — M. BENSENANE Mehdi
- 90 — Mlle BENSETTI Hanane
- 91 — Mlle BENTAHAR Amira
- 92 — M. BERGER Grégoire
- 93 — M. BERGER Paul
- 94 — M. BERNARD Alain
- 95 — Mlle BERNARD Camille
- 96 — M. BERNARDIN Matthieu
- 97 — Mlle BERNICOT Marine
- 98 — M. BERTHE Eric
- 99 — M. BERTHOU Lucas
- 100 — M. BERTHOUL Bérenger
- 101 — M. BERTINO Jean-Baptiste
- 102 — M. BERTOIA Xavier
- 103 — Mlle BERTRAND Angéline
- 104 — M. BERTRAND Louis
- 105 — M. BESNARD Marius
- 106 — Mlle BESNIER Solène
- 107 — M. BETTI Matthieu

- 108 — M. BEYRAND Fabien
109 — M. BEYRET Benjamin
110 — M. BIAGGI Rémi
111 — Mlle BIALECKI Agnès
112 — M. BIAN Yuan
113 — M. BICHET Adrien
114 — M. BICHET Romain
115 — Mlle BIETH Marie
116 — M. BIETTE Grégoire
117 — M. BIGENI Ange
118 — M. BILLIoud François
119 — Mlle BILLON Elodie
120 — Mlle BISMUT Elizabeth
121 — M. BIZIEN Samuel
122 — M. BLACQUE Pierre
123 — M. BLANC Jean-Baptiste
124 — M. BLAND Xavier
125 — Mlle BLETE Marie-Alice
126 — Mlle BLOCHER Viviane
127 — M. BLONDEL Pierre-François
128 — M. BLOT Michaël
129 — Mlle BOCQUET Aline
130 — M. BOELLINGER Antoine
131 — Mlle BOEUF Blandine
132 — M. BOGERS Vincent
133 — M. BOGLIETTO Julien
134 — Mlle BOIN Laureline
135 — M. BOISSOLLE Damien
136 — Mlle BOITREL Claire
137 — M. BOLLENOT Martin
138 — M. BON Arnaud
139 — Mlle BONAMY Marthe
140 — M. BONAPERSONA Davide
141 — Mlle BONET Marion
142 — M. BONIFACIO Bastien
143 — M. BONNAFOUS Luc
144 — M. BONNET Julien
145 — M. BONNET Sébastien
146 — M. BONNEVIALLE Mickaël
147 — Mlle BORDAS Marie
148 — M. BORDEL Loïc
149 — M. BORENSZTEIN Jérémie
150 — M. BORRON Hervé
151 — M. BOSSE Anthony
152 — Mlle BOTTURA Juliette
153 — M. BOUBAKER Kais
154 — Mlle BOUCHARD Anne-Claire
155 — Mlle BOUCHET Lucie
156 — M. BOUDON Ludovic
157 — M. BOUDOUX Quentin
158 — Mlle BOUFRACHA Narjiss
159 — M. BOUIN Emeric
160 — M. BOUJEMAOUI Othmane
161 — M. BOUKHAYMA Assim
162 — M. BOULANGÉ Gaëtan
163 — M. BOUMEZOUED Alexandre
164 — M. BOURHIS Florent
165 — M. BOURILLET Nicolas
166 — M. BOURLIQUAUX Fabrice
167 — M. BOURSE Vivian
168 — M. BOUSSION François
169 — Mlle BOUVAROT Morgane
170 — M. BOUZELFEN Ismail
171 — M. BOUZELIFFA Malik
172 — M. BOYER Camille
173 — M. BRADAC Amaury
174 — Mlle BRASSE Frédérique
175 — Mlle BRASSEUR Camille
176 — M. BRENON Grégoire
177 — M. BRÉRO Francis
178 — M. BRESSON Clément
179 — M. BRIERE Benoît
180 — M. BRINGER Pierre-Julien
181 — Mlle BRIQUET Anne
182 — M. BROAD Oliver
183 — M. BROSSARD Jean-Baptiste
184 — M. BROSSEAU Julien
185 — Mlle BRUNEAU Garance
186 — M. BRUN-MUROL Pierre
187 — Mlle BRUNQUET Charlotte
188 — M. BUI Nhat
189 — Mlle BUJON Irène
190 — M. BULTHÉ Marc
191 — M. BURKEL Kévin
192 — M. BUTEL Gauthier
193 — M. CABANA Thibault
194 — M. CABASSON Mathieu
195 — M. CACOUROS Angélos
196 — Mlle CAILLY Elsa
197 — M. CALDERON Hugo
198 — M. CALÈS Matthieu
199 — M. CALLEWAERT François
200 — M. CANTIN Amaël
201 — M. CAPIETTO Louis
202 — M. CARL Rémy
203 — M. CARON Arthur
204 — M. CARPENTIER Pierre-François
205 — M. CARRA Norman
206 — M. CARRIÉ Romain
207 — M. CASTAING Jérémy
208 — M. CASTELLAN Erick
209 — M. CATOIRE Matthieu
210 — Mlle CATTIAU Julie
211 — M. CAUVIN Guillaume
212 — M. CAVALLO Vincent
213 — M. CAVELIER Sacha
214 — M. CEDRAS Patrick
215 — Mlle CÉRÉ Laure
216 — M. CEVALLOS GUERRERO Fernando
217 — M. CHABOT Aurélien
218 — M. CHAHBAR Oussama
219 — M. CHAMBON Pierre

- 220 — M. CHAMBRIN Antoine
 221 — M. CHAMPEAU Julien
 222 — M. CHAN Michel
 223 — M. CHAN NOON CHUNG Mathieu
 224 — M. CHANG Keunoo
 225 — Mlle CHAPUIS Raphaëlle
 226 — Mlle CHARAMEL Claire
 227 — M. CHARBONNELLE Pierre
 228 — M. CHARLES Guillaume
 229 — M. CHARPENTIER Thomas
 230 — M. CHARR Alexandre
 231 — M. CHASSAGNE Florian
 232 — Mlle CHATELAIN Amélie
 233 — Mlle CHAUVIN Sophie
 234 — M. CHELLI Charlie
 235 — M. CHEN Zhenhua
 236 — Mlle CHERIFI ALAOUI Soumaya
 237 — Mlle CHEVALIER-LEMIRE Nathalie
 238 — M. CHEVALLIER Jonathan
 239 — M. CHEVRIER Antoine
 240 — M. CHIFFOT Corentin
 241 — M. CHOLET Pierre
 242 — M. CHOPIN Pierre
 243 — M. CHOUKATLI Mohamed
 244 — M. CHRAÏBI Bachir
 245 — M. CLAVREUL Valentin
 246 — M. CLERC Vincent
 247 — M. CLIPET Aubin
 248 — M. COEFFÉ Clément
 249 — M. COHEN Ari
 250 — Mlle COHEN Laura
 251 — M. COLBALCHINI Rémi
 252 — M. COLIN Clément
 253 — M. COLIN Clément
 254 — M. COLIN Guillaume
 255 — M. COLLAUDIN Samuel
 256 — M. COLLIN Benjamin
 257 — M. COLOT Ghislain
 258 — M. COMPARINI Arnaud
 259 — Mlle COMTE Rachel
 260 — M. CONNELLY David
 261 — M. CORLU Yannis
 262 — M. CORNU Hugo
 263 — M. COSSAIS Jérémy
 264 — Mlle COSTA Manon
 265 — M. COSTESEQUE Guillaume
 266 — Mlle COSTON Léa
 267 — M. COUCOU Hicham
 268 — M. COUDRY Guillaume
 269 — Mlle COULÉE Hélène
 270 — M. COULON Ancelin
 271 — M. COULY Baptiste
 272 — M. COUPÉ Romain
 273 — M. COURJAUD Nicolas
 274 — M. COURTINE Emilien
 275 — Mlle COURTOIS Diane
 276 — M. COUTURIER Camille
 277 — Mlle CRANSAC Julie
 278 — M. CRÉTIEN Jérôme
 279 — M. CROIZAT Barnabé
 280 — M. CROS Alexandre
 281 — M. CRUCHON Clément
 282 — M. CURNIER Guillaume
 283 — M. CUVELIER Gabriel
 284 — M. CUVILLIER Philippe
 285 — M. CUVILLIER Thomas
 286 — M. DADOUCHI Florian
 287 — M. DAFRI Marat
 288 — M. DAHAN Oren
 289 — M. DALMASSO Nicolas
 290 — M. DANIELOU Grégoire
 291 — M. DANQUIGNY Nicolas
 292 — M. DARAMY Maxime
 293 — M. DARMAILLAC Yann
 294 — Mlle DAUDIN Laura
 295 — Mlle DAUGY Isabelle
 296 — M. DAVENNE Siméon
 297 — M. DE BROUCKER William
 298 — M. DE LASTIC SAINT JAL Pierre
 299 — M. DE RENTY Killien
 300 — Mlle DE ROQUEFEUIL Claire
 301 — M. DE BOISCHEVALIER Hugo
 302 — M. DE GANAY Maxime
 303 — Mlle DE GAYARDON DE FENOYL Ariane
 304 — M. DE LANFRANCHI Jean-Laurent
 305 — M. DE LASSUS SAINT GENIÈS Louis
 306 — M. DE MOEGEN Cyril
 307 — M. DE MYTTENAERE Arnaud
 308 — M. DE PASQUALE Nicolas
 309 — M. DE PENGUERN Guillaume
 310 — M. DE RAUCOURT Olivier
 311 — M. DE SARTIGES Guilhem
 312 — Mlle DE WEERD Angéline
 313 — M. DEBACQ Aurélien
 314 — M. DÉBANT Alexandre
 315 — M. DÉBARBAT Guillaume
 316 — M. DECLERCQ Loïc
 317 — M. DEFAUCHEUX Luc
 318 — Mlle DEGLIN Anne-Charlotte
 319 — M. DEGRELLE Nicolas
 320 — M. DEGROTTE Mathieu
 321 — Mlle DELABROSSE Loriane
 322 — Mlle DELAIRE Caroline
 323 — Mlle DELAMAR Camille
 324 — Mlle DELAPIERRE Mélanie
 325 — M. DELEMASURE Jean-Victor
 326 — M. DELIGNAT-LAVAUD Antoine
 327 — M. DELMAS Axel
 328 — M. DELMOTTE Adrien
 329 — M. DELORME-GUILLON Gaëtan
 330 — Mlle DELOUIS Anne
 331 — Mlle DELSUC Angélique

- 332 — M. DELVILLE Alexandre
333 — Mlle DELVOYE Charlotte
334 — M. DELY Simon
335 — M. DEMANGE Gilles
336 — M. DEMBRI Omar
337 — M. DEMESLAY Florent
338 — M. DEMIGNÉ Alexandre
339 — M. DEMUR Mathieu
340 — M. DENAT Jean-Baptiste
341 — Mlle DENIZOT Garance
342 — M. DEREKX Simon
343 — M. DERELLE Mathieu
344 — M. DEROO Roland
345 — M. DESCROIZETTE Yohann
346 — M. DESOINDRE Xavier
347 — Mlle DESRY Élodie
348 — M. DEVILLE Thibaut
349 — M. D'HALLUIN Gabriel
350 — Mlle DIDI ALAOUI Meryem
351 — M. DIDIER Jérôme
352 — M. DIEUDONNE Damien
353 — M. DILLER Florent
354 — M. DIMNET Lucas
355 — Mlle DING Wei
356 — Mlle DIRAND Manon
357 — M. DIRHOLD Franck
358 — Mlle DISDERO Marine
359 — M. DIVOL Eloïs
360 — Mlle DJELALI Mathilde
361 — M. DO Loïc
362 — M. DO Sébastien
363 — M. DODAT Mohammad
364 — M. DOISY Frédéric
365 — M. DOMBRE Emmanuel
366 — M. DONG Michel
367 — M. DORANGE-PATTORET Romain
368 — Mlle D'ORNELLAS Antoinette
369 — M. DOUGUET Sébastien
370 — M. DOUILLET-GRELLIER Thomas
371 — M. DOUSSON Jean-Charles
372 — Mlle DREVET Julie
373 — M. DROUET Nicolas-Alexis
374 — Mlle DROUOT Gaëlle
375 — M. DU PONTAVICE Emmanuel
376 — M. DUBOIS Damien
377 — M. DUBOIS Jérôme
378 — M. DUBOIS Romain
379 — M. DUBOSCQ Gilles
380 — M. DUCHESNE Alexis
381 — M. DUDON Johan
382 — Mlle DUFOUR Florence
383 — M. DUFREIGNE Jean-Philippe
384 — M. DUHAMEL Pierre
385 — Mlle DUMAS Marine
386 — M. DUMONT Nicolas
387 — M. DUPERRET Nicolas
388 — Mlle DUPHIL Maud
389 — M. DUPUY Thibaut
390 — M. DURAND Jean-Marie
391 — M. DURAND Steven
392 — M. DURANTIN Gautier
393 — M. DURONIO Romain
394 — Mlle DUSAUTOIS Noémie
395 — M. DUTHILLEUL Thomas
396 — Mlle DUTTO Mélanie
397 — Mlle ECHARD Sara
398 — M. ECKHAUT David
399 — Mlle EL AICH Hadyle
400 — M. EL AISSAOUI Mohamed Taoufiq
401 — M. EL BOUNAAMANI Amine
402 — M. EL FATHI Anas
403 — M. EL HAJJAJI Aziz
404 — M. EL KACIMI Hamza
405 — Mlle EL KAOUI Hanane
406 — M. EL KARAFI Rida
407 — Mlle EL OUAAR Nour El Houda
408 — M. ELAOUD Sofiene
409 — M. EL-LEMDANI Mustapha
410 — M. ENJALBERT Arnaud
411 — M. ERIGNOUX Laurent
412 — M. ESMILI Saad
413 — Mlle ESTIVIE Julie
414 — M. ETHUIN Terry
415 — Mlle EXCOFFIER Mathilde
416 — M. EYER Pierre
417 — Mlle FABRE DES ESSARTS Angélique
418 — M. FAGIANI Thibault
419 — M. FAIVRE Vincent
420 — M. FALQUE Cyprien
421 — Mlle FARGIER Capucine
422 — Mlle FARIZON Carole
423 — M. FAURE Julien
424 — M. FAURE Romain
425 — M. FAUVARQUE Olivier
426 — Mlle FAVRE-BULLE Itia
427 — M. FEDERSPIEL François
428 — M. FENGER Guillaume
429 — M. FILALI BABA Samy
430 — Mlle FILLOUZEAU Amélie
431 — M. FINCK Charles-Edouard
432 — M. FISCHER Zacharie
433 — M. FITERE Quentin
434 — Mlle FLORENT Hélène
435 — M. FOATA Laurent
436 — M. FOUCHIER Antoine
437 — M. FOURMENT Thibaut
438 — M. FOURNADET Pierre
439 — M. FRANCESCHI Sandro
440 — M. FRAPPIN Guillaume
441 — Mlle FRÉCHARD Marielle
442 — Mlle FREDIERE Elodie
443 — Mlle FRIES Alexandra

- 444 — Mlle FRITTELLA Sabine
445 — M. FROTIER DE LA MESSELIÈRE Imré
446 — M. FROUSTEY Emmanuel
447 — M. GABAY Michaël
448 — M. GABORIT Philippe
449 — M. GABRY Sylvain
450 — M. GAGELIN Victor
451 — Mlle GALLEYRAND Claire
452 — M. GANTHY Vincent
453 — Mlle GARANDEAU Clémentine
454 — M. GARNIER Alexis
455 — Mlle GASPARD Jeanne
456 — Mlle GASSER Anne-Charlotte
457 — M. GÂTEAU Denis
458 — M. GATIFI Mohamed
459 — M. GAUCHE Alexandre
460 — M. GAULTIER Quentin
461 — M. GAY Antoine
462 — Mlle GAYE M'Bayague
463 — M. GELINEAU Brice
464 — Mlle GENOUX Garance
465 — M. GERARD Nicolas
466 — Mlle GERBEAUX Marion
467 — M. GERBER Harold
468 — M. GERLIER Julien
469 — M. GHIA Giovanni
470 — M. GHROUS Nadir
471 — M. GIACOPELLI Guillaume
472 — Mlle GIFFARD Sandra
473 — M. GIGLEUX Hugues
474 — M. GILAVERT Clément
475 — M. GIMAZANE Clément
476 — Mlle GINIÈS Marie
477 — M. GIRARDO Jean-Baptiste
478 — Mlle GIRAUD Marion
479 — M. GIRAUD Pierre
480 — Mlle GIRAUDET Louise
481 — M. GIRAULT Benjamin
482 — Mlle GIRES Charlotte
483 — M. GIRON Nicolas
484 — M. GLAUDE Hadrien
485 — M. GLOAGUEN Nicolas
486 — M. GODFRIN Paul-Louis
487 — M. GOETCHEL Bertrand
488 — M. GOMEZ Jean-Sébastien
489 — M. GOOTJES Alexandre
490 — M. GORCE Eric
491 — M. GOUEDARD Ugo
492 — M. GOURAUD Baptiste
493 — Mlle GOURNAY Aurélie
494 — M. GOUZÈNES Quentin
495 — M. GRAINDORGE Clément
496 — M. GRALL Tudual
497 — M. GRANDGUILLLOT Raphaël
498 — Mlle GRANDJACQUES Lucie
499 — Mlle GRANDJEAN Nadège
500 — Mlle GRANGIER Juliette
501 — M. GRAS Guillaume
502 — M. GRAVOT Maurice
503 — M. GREBILLE Nicolas
504 — M. GRELLOIS Charles
505 — M. GREVET Simon
506 — M. GRIHANGNE Martin
507 — M. GRIMONET Jordan
508 — M. GRIOT Valère
509 — Mlle GRIS Barbara
510 — Mlle GROLEAU Claire
511 — M. GRONDIN Jean
512 — Mlle GRONDIN Lindsay
513 — Mlle GROS Lucie
514 — M. GROSBOIS Vincent
515 — M. GROSJEAN Stéphane
516 — M. GRUCHET Xavier
517 — M. GUÉDON Baptiste
518 — M. GUERCI Pierre
519 — Mlle GUÉRIN Camille
520 — M. GUEZ Charles-Alban
521 — M. GUILLON Gilles
522 — M. GUILLOU Antoine
523 — M. GUINAUDEAU Pierre
524 — M. GUIOT-LETZGUS Simon
525 — M. GUIRAUT Denis
526 — M. GUTIERREZ Jean-Gil
527 — M. GUYOT Pierre
528 — M. HABABOU Olivier
529 — Mlle HABERT Séverine
530 — Mlle HACQ Lucie
531 — Mlle HADAD Murielle
532 — M. HADFI Naoufal
533 — M. HAGEGE Guillaume
534 — M. HAJ KHLIFA Driss
535 — M. HALLALEL Marc
536 — Mlle HAM Sarah
537 — Mlle HAMIDOU Asmae
538 — M. HAMON Yoann
539 — Mlle HAMOUDI Arij
540 — M. HANS Pierre-Adrien
541 — M. HARAUX Alexis
542 — M. HASSOUNE Mehdi
543 — M. HATCHI Roméo
544 — M. HAUTENAUVÉ-PAYRAUD Lou
545 — M. HAZARD Hugo
546 — M. HEIDET Jean-Baptiste
547 — M. HEJBLUM Boris
548 — M. HELLIO Antoine
549 — Mlle HÉNAFF Pauline
550 — M. HENNEQUIN Simon
551 — M. HENNEQUIN Thibaut
552 — Mlle HÉRAUDEAU Cécile
553 — M. HÉRAULT Nicolas
554 — M. HERBRETEAU Alexis
555 — M. HERSENT Maxime

- 556 — M. HERVÉ Clément
557 — M. HEURTIER Lucien
558 — M. HILLOULIN Benoît
559 — M. HOCINI Samy
560 — M. HOONAKKER Raphaël
561 — Mlle HOULLIER TRESCASES Ariane
562 — M. HOURDEL Yann
563 — M. HUA Henri
564 — M. HUET Clément
565 — M. HUG Grégoire
566 — M. HUMBERT Emmanuel
567 — M. HUYNH Nghi
568 — M. IBNOUHSEIN Mohamed Issam
569 — M. ID-ABDELLAH Yassine
570 — M. IMBEAULT Matthieu
571 — M. IMBERT Thibault
572 — M. ISNARD Maxime
573 — Mlle IUNG Hélène
574 — Mlle IZABELLE Perrine
575 — M. JAILLANT Louis
576 — Mlle JAMARD Marion
577 — Mlle JAMIL Sara
578 — M. JANDET Martin
579 — M. JANVIER Adrien
580 — Mlle JARRIGE Laure
581 — M. JASSERAND Lionel
582 — M. JAUBERT Frédéric
583 — Mlle JAVALET Natacha
584 — M. JAVOUHEY Kévin
585 — M. JEAN Thomas
586 — Mlle JEANDIN Anne
587 — M. JIANG Haojun
588 — Mlle JIANG Yishu
589 — Mlle JMILA Houda
590 — M. JOASSARD Aloïs
591 — M. JOBARD François
592 — M. JOFFRE Pierre-Luc
593 — M. JOLY Aurélien
594 — M. JOUANNY Pierre-Olivier
595 — M. JOUDON Vincent
596 — M. JOUËT-PASTRÉ Alban
597 — M. JOUNY Vincent
598 — Mlle JOUSSET Sarah
599 — Mlle JUBIN Pauline
600 — M. JULIEN Jean-Daniel
601 — Mlle JURICIC Sarah
602 — Mlle KAHN Seren
603 — Mlle KÁĪCHOUH Adriane
604 — M. KAKONE Mickaël
605 — M. KALARIS Julien
606 — M. KARKAR Damien
607 — M. KARLSSON Julien
608 — Mlle KARTIT Sarra
609 — Mlle KASHIMURA Shion
610 — M. KASTELIK Thomas
611 — M. KAZANSKI Constantin
612 — M. KEFAL Youssef
613 — Mlle KELES Havva
614 — M. KEMPF Arthur
615 — M. KÉNANIAN Joris
616 — M. KERLING Benoît
617 — M. KHAFIANE Omar
618 — M. KHAZAZ Samir
619 — M. KHOURY Bernard
620 — M. KHOURY Philippe
621 — M. KLEITZ Xavier
622 — M. KOEBERLÉ Adrien
623 — M. KOURIAT Mohamed
624 — M. KRAVTZOFF Ivan
625 — M. KRIR Mohamed
626 — M. KUGLER Michaël
627 — M. KUKLA Romain
628 — M. LA CARBONA Guillaume
629 — M. LABARRE Thibault
630 — M. LABURTHE-TOLRA Eliott
631 — M. LACAZE Morgan
632 — M. LACOMBE Benjamin
633 — M. LACOSTE Luc
634 — M. LACOUTURE Loïc
635 — M. LAFERRÈRE Paul-Louis
636 — M. LAFFITTAN Nicolas
637 — M. LAFFITTE Jean-Baptiste
638 — M. LAGAHE Gabriel
639 — Mlle LAGARDE Sabine
640 — M. LAGHRAIB Anasse
641 — M. LAGRESLE Romain
642 — M. LAHLOU Mohamed Jihad
643 — M. LAINÉ Maxime
644 — M. LAIR François-Xavier
645 — M. LALUC Christophe
646 — Mlle LAM Florence
647 — M. LAM Rémi
648 — M. LAM Thomas
649 — M. LAMBLOT Damien
650 — M. LAMOUR Romain
651 — Mlle LAMURE Emilie
652 — M. LANDAU Victor
653 — M. LANGRENAY Guillaume
654 — Mlle LANOË Marie-Alice
655 — M. LARDENOIS Pierre
656 — Mlle LARIDON Typhaine
657 — M. LARKIN Clément
658 — M. LASMAR Ahmed
659 — Mlle LASSARA Noémie
660 — Mlle LAU Sylvie
661 — M. LAUNOIS François-Xavier
662 — M. LAVABRE Guillaume
663 — M. LAZRAQ Yassine
664 — M. LE BERRE Guillaume
665 — M. LE COZ Maël
666 — M. LE COZ Victor
667 — M. LE GARREC Fanch

- 668 — M. LE GRIGNOU Brice
669 — M. LE LAN Jérôme
670 — Mlle LE MAÎTRE Hélène
671 — M. LE MOING Maxime
672 — M. LE NINIVIN Cédric
673 — M. LE RIGOLEUR Olivier
674 — M. LE ROUX Yoann
675 — M. LE ROY Bruno
676 — M. LE ROY Maxime
677 — M. LE STER Loïc
678 — M. LE THIEN Khanh
679 — Mlle LE TONQUESSE Célia
680 — M. LE VAN Phuc
681 — M. LÉBOULANGER Aymeric
682 — M. LÉBOUTEILLER Thomas
683 — M. LÉCLERCQ Florent
684 — Mlle LÉCOUFFE Claire
685 — Mlle LÉCUÉ Elisabeth
686 — M. LÉDESERT Paulin
687 — Mlle LÉFAUDEUX Diane
688 — M. LÉGUAY Arnaud
689 — M. LÉHEE Guillaume
690 — M. LÉHOULLIER Thibault
691 — M. LÉICHER David
692 — M. LÉJAY Damien
693 — M. LÉJMI Moones
694 — M. LÉLOUP Arnaud
695 — M. LÉLU Charles-Alexandre
696 — Mlle LÉMAN Hélène
697 — M. LÉMONNIER Rémi
698 — Mlle LÉONARD Carine
699 — M. LÉPRI Thibault
700 — Mlle LÉROY Laure
701 — Mlle LÉSPAGNOL Caroline
702 — M. LÉSTAGE Jean-Baptiste
703 — M. LÉSTRADE Antoine
704 — M. LÉTERME Hubert
705 — Mlle LÉTOILE Justine
706 — Mlle LÉTORT Gaëlle
707 — M. LÉVAUFRE Simon
708 — Mlle L'HER Gwendoline
709 — Mlle LI Diane
710 — M. LIM Aymeric
711 — M. LÉOTENS Jérémy
712 — M. LÉOURMIÈRE Jonathan
713 — M. LÉUSTAUNAU Guillaume
714 — M. LU Yang
715 — M. LUC Jean-Paul
716 — M. LUDL Adriaan-Alexander
717 — M. LUNET Pierre
718 — M. MACÉ Grégoire
719 — M. MADID Zouhair
720 — M. MADIOT Jean-Marie
721 — M. MAGNIEZ Indiana
722 — M. MAHÉ Kévin
723 — M. MAHEUT Yohann
724 — Mlle MAHIEU Marie-Camille
725 — M. MAILLARD Damien
726 — M. MAILLOT Teddy
727 — M. MAINGUET Anthony
728 — M. MAINY Aurélien
729 — M. MAIRE Alexis
730 — Mlle MAISONNEUVE Béatrice
731 — M. MALAININ Mohamed Elbouchraya
732 — M. MALL Raphaël
733 — M. MAMET Baptiste
734 — Mlle MAMODALY Sabéra
735 — M. MANAGO Alexis
736 — Mlle MANHES Marion
737 — Mlle MANHES Pauline
738 — M. MANTION Pierre
739 — M. MARCATTÉ Briac
740 — M. MARCHAL Quentin
741 — Mlle MARCHAL-APPLETON Justine
742 — M. MARCZAK Florian-Martin
743 — M. MARGERAND Sébastien
744 — M. MARIA Clément
745 — M. MARIN Anthony
746 — M. MARION Anthony
747 — M. MARMOUX Pierre-Benoit
748 — M. MARNAT Antoine
749 — Mlle MARQUES Flora
750 — M. MARTELET Benjamin
751 — M. MARTIN Bruno
752 — Mlle MARTIN Charline
753 — Mlle MARTIN Emmanuelle
754 — M. MARTIN Jonathan
755 — M. MARTIN Pierre-Olivier
756 — M. MARTIN-LAVAL Quentin
757 — M. MARTOT Nicolas
758 — M. MARTY Benoît
759 — M. MASSABUAU Fabien
760 — M. MASSON Olivier
761 — M. MATHIAS Guillaume
762 — M. MATTINA Laurent
763 — M. MAURIN Adrien
764 — M. MAURIN Charles
765 — M. MBENAR Amadou
766 — M. MEBARKI Helel
767 — M. MECHKOR Nabil
768 — M. MECREANT Maxime
769 — M. MEINZEL Thomas
770 — M. MELAOUENE Abderrahmane
771 — Mlle MELON Lucie
772 — M. MELY David
773 — M. MELZANI Mickaël
774 — M. MERINERO Antoine
775 — M. MESME Nicolas
776 — M. MESNARD Olivier
777 — Mlle MÉTAY Mathilde
778 — Mlle METRAL-BOFFOD Coralie
779 — M. MEUNIER Alexandre

- 780 — M. MEUNIER Baptiste
781 — M. MHIRI Adnène
782 — M. MICAELLI Nicolas
783 — Mlle MICARD Claire
784 — M. MICHEL Jules
785 — M. MICHIELS Guillaume
786 — M. MIHELICH Martin
787 — M. MILCENT Tévéhé
788 — M. MINOUNGOU Wend Kuuni
789 — Mlle MIOTTO Élodie
790 — M. MIRAT Olivier
791 — M. MOISAN Thomas
792 — M. MOLINARI Lucas
793 — M. MOMAYEZ SEFFAT Christian
794 — M. MONCET Romain
795 — M. MONCHÂTRE Vincent
796 — M. MONET Arnaud
797 — Mlle MONNA Florence
798 — M. MONTEIL Antonin
799 — M. MONVILLE Pierrick
800 — M. MOONEY Peter
801 — M. MORAILLON Charles
802 — Mlle MOREL Clémence
803 — M. MOREL Sébastien
804 — M. MORICI Romain
805 — M. MORIN Benjamin
806 — Mlle MORIN Chloé
807 — M. MORREALE Michaël
808 — M. MOTIAA Abdelhay
809 — M. MOUGENOT Robin
810 — M. MOUGEOLLE David
811 — M. MOUHOT Olivier
812 — Mlle MOUMNI Majda
813 — M. MOUTARD Raphaël
814 — M. MOYNET Julien
815 — M. MRABET Omar
816 — M. MULLER Thibaut
817 — M. MURGEY Sébastien
818 — M. NABAT Pierre
819 — M. NAJI Ismail
820 — M. NAYE Edouard
821 — Mlle NEFF Sarah
822 — Mlle NEIRAC Camille
823 — M. NEU Nicolas
824 — Mlle NEUBERT Béline
825 — M. NEUILLET Arthur
826 — M. NGAPANOUN Steave
827 — Mlle NGUYEN Galaxy
828 — Mlle NGUYEN Marie-Amélie
829 — M. NGUYEN Patrice
830 — Mlle NGUYEN TUAN Doan-Trang
831 — M. NICOLLE Jérémie
832 — M. NIDHAKOU Reda
833 — M. NIKA Jérôme
834 — Mlle NIZOU Marie-Sophie
835 — M. NOTE Théodore
836 — Mlle NOYÉ Sarah
837 — M. OBADIA Jérémie
838 — Mlle OK Floriane
839 — Mlle OLIVIER Adélaïde
840 — Mlle ORAIN Mathilde
841 — M. ORIF Imad Eddine
842 — M. ORSET Damien
843 — M. OTT Jim
844 — M. OUCHÉNE Olivier
845 — Mlle OUDET Salomé
846 — M. OUDET Stéphane
847 — M. OUDOT Benjamin
848 — M. ÖZER Ahmet
849 — M. OZGA Alexandre
850 — Mlle PACHE Maïlys
851 — M. PALACIOS Damien
852 — M. PARENT Alexandre
853 — M. PARFAIT Benjamin
854 — M. PAROISSIEN Simon
855 — M. PASIN Denis
856 — M. PASQUIER Alexandre
857 — M. PAUTHIER Antoine
858 — Mlle PAYSANT Carole
859 — M. PECASTAING Vincent
860 — M. PELISSOU Florian
861 — M. PELLETIER Adrien
862 — M. PELLO Hippolyte
863 — M. PEPIOT Julien
864 — M. PEREIRA Thierry
865 — M. PEREZ Alexandre
866 — Mlle PEREZ Julie
867 — Mlle PERIER Guillemette
868 — M. PERNELLE Guillaume
869 — Mlle PERRE Vanessa
870 — Mlle PETIAU Juliette
871 — Mlle PETITJEAN Aurélie
872 — M. PETKOV Ivan
873 — M. PÉTRY Quentin
874 — M. PHAM-LE Cyril
875 — M. PHILIBERT Romain
876 — M. PHILIPPE Edouard
877 — M. PHILIPPE Yann
878 — M. PHILIPPOT Pierre-Pascal
879 — M. PICARD Vincent
880 — Mlle PICHER Marine
881 — M. PICHEREAU Matthieu
882 — Mlle PICHOT Charlotte
883 — M. PIERRÉ Valentin
884 — M. PIERRE-JUSTIN Dimitri
885 — M. PINEDE Romain
886 — M. PINELLO Fabrice
887 — Mlle PINOT Jordanna
888 — M. PISSAVY Cyril
889 — M. PITTIER Jordan
890 — M. PLANCHENAULT Nicolas
891 — M. PLASSARD Florent

- 892 — M. PLASSE FAUQUE Mathieu
893 — M. POIGNON Guillaume
894 — M. POIVET Clément
895 — M. POLI Florian
896 — M. PONCELET Victorien
897 — M. PORTAIL Matthieu
898 — M. POSTIC Nicolas
899 — M. POSTIC Sébastien
900 — M. POULAIN Victor
901 — Mlle POULIZAC Claire
902 — Mlle PRADAL Delphine
903 — M. PRADAT Adrien
904 — M. PRETO Rémi
905 — M. PRIMOT Guillaume
906 — M. PROAG Satya-Lekh
907 — M. PROPHETE Benjamin
908 — Mlle PRUD'HOMME Marion
909 — M. PUCHOL Martin
910 — M. PUPIER Nicolas
911 — M. QUÉFFÉLEC Romain
912 — M. QUEINNEC Léo
913 — M. QUÉMENER Erwan
914 — M. QUINTON Olivier
915 — M. QUOST Charles
916 — M. RADONIC Mark
917 — M. RADOU Gaël
918 — M. RAFAÏ Cyprien
919 — M. RAJEE Arvin
920 — M. RANNOUX Etienne
921 — M. RASSULI Edriss
922 — M. RAUD Sébastien
923 — M. RÉGNIER Maxime
924 — M. REIGNER Sébastien
925 — Mlle REMUAUX Mathilde
926 — M. RENARD Benjamin
927 — Mlle RENARD Nina
928 — M. RENAUD-BEZOT Alexis
929 — M. RENAULT Vincent
930 — M. RIBOLLET Guillaume
931 — Mlle RICHARD Cyrielle
932 — Mlle RIESS Mélanie
933 — M. RIEUL Benoit
934 — M. RIEUTORD Thibault
935 — M. RIGAUT Thomas
936 — M. RIOCHE Kévin
937 — M. RIPOLL Samuel
938 — M. RIVAT Sébastien
939 — M. RIVIÈRE Matthieu
940 — Mlle RIVOLLET Laëtitia
941 — M. ROBERT Blaise
942 — Mlle ROBERT DE LÉZARDIÈRE Ludivine
943 — M. ROCHER Jean-Émile
944 — M. RODIONOV Artem
945 — M. RODZKO Florent
946 — M. ROFES VERNIS David
947 — Mlle ROGÉ Nathalie
948 — Mlle ROGER Emmanuelle
949 — M. ROGER Jean-André
950 — M. ROGER Valentin
951 — M. ROLEAU Bastien
952 — M. ROLLAND-NEVIÈRE Xavier
953 — M. RONDEAU Fabien
954 — M. ROSSELLE Bastien
955 — Mlle ROSSETTO Elisa
956 — M. ROUAULT Maxence
957 — M. ROUGGANI Abdarrahim
958 — M. ROUMAIN DE LA TOUCHE Gilles
959 — M. ROUSSEAU Ludovic
960 — M. ROUSSELIN Matthieu
961 — Mlle ROUX Sabine
962 — M. ROY Jean-Gauthier
963 — M. RUSSO Rémi
964 — M. SAADAQUI Mohamed
965 — M. SABATIER Quentin
966 — M. SABRAN Thierry
967 — M. SAFAI Soheil
968 — Mlle SAHUGUET Mathilde
969 — M. SAID Youssef
970 — M. SAINT-JAMES Charles-Éric
971 — Mlle SAINT-YVES Marine
972 — M. SAK LOKHAM Jean-Philippe
973 — M. SALAMON Yann
974 — Mlle SALINIER Camille
975 — M. SALOMOND Jean Bernard
976 — M. SALQUE François
977 — M. SAPA François-Xavier
978 — Mlle SARDA Chloé
979 — Mlle SARRABEZOLLES Pauline
980 — M. SARTRAN Laurent
981 — M. SATABIN Théo
982 — M. SAUSSIÈRE Martial
983 — M. SAVEROT Lucas
984 — M. SBAI Badr
985 — M. SBIHI Abdelmajid
986 — Mlle SCHMAUTZ Sybil
987 — M. SEDRATI Anass
988 — M. SEGUINOT Baptiste
989 — M. SELLAM Antoine
990 — M. SELMANI Nizar
991 — M. SENEZ Arnaud
992 — M. SENG Alain
993 — Mlle SENIUK Julia
994 — M. SERVAIS Etienne
995 — M. SERVEL Xavier
996 — M. SÉVILLA Antoine
997 — Mlle SIDIBE Yasmina
998 — M. SIEGEL Edouard
999 — M. SILVAIN Bruno
1000 — M. SIMON Jonathan
1001 — Mlle SIMON Marielle
1002 — M. SIMON Nicolas
1003 — M. SIMON Raphaël

- 1004 — M. SIMONNIN Pierre
1005 — Mlle SINDOU Esméralda
1006 — M. SINODINOS Raphaël
1007 — Mlle SKALI LAMI Kenza
1008 — Mlle SLEIMAN Nour-Hélène
1009 — M. SMEECKAERT Julien
1010 — M. SMIA Raphaël
1011 — M. SOFIANOS Florian
1012 — M. SOUHLI Aymen
1013 — M. SOULARY Edouard
1014 — Mlle SOW Carel
1015 — M. SOYER Baptiste
1016 — Mlle SPANNEUT Aurélia
1017 — Mlle STÉPHAN Emma
1018 — Mlle STERLIN Anne-Gaëlle
1019 — M. STESCHENKO Guillaume
1020 — M. STOFER Michel
1021 — M. STORDEUR Adrien
1022 — Mlle SUN Christine
1023 — Mlle SUNG Elie
1024 — M. SUPARDI Yanri
1025 — M. SUZANNE Vincent
1026 — Mlle SYSAVATH Laëtitia
1027 — M. SZABLA Julien
1028 — M. TABOUREL Etienne
1029 — Mlle TALHA Yasmine
1030 — M. TALPAERT Arthur
1031 — M. TALVARD Romain
1032 — M. TALVARD Thomas
1033 — M. TAMBOU RAYALOU Alexandre
1034 — M. TARDY-PANIS Damien
1035 — M. TARTIÈRE Thomas
1036 — M. TEINTURIER Bastien
1037 — M. TERCINIER Valentin
1038 — M. TEYSSANDIER Etienne
1039 — Mlle TEYSSANDIER Marie
1040 — M. THAL Nicolas
1041 — Mlle THEDSANAMOORTHY Venuga
1042 — Mlle THÉOLEYRE Fiona
1043 — M. THERME Nicolas
1044 — M. THEVENOT Romain
1045 — M. THEZELAIS Edouard
1046 — Mlle THOMÉ Alice
1047 — M. THORENT Benjamin
1048 — M. THOU Sutkhemaroath
1049 — M. TIBAR Stefan
1050 — M. TISON Dimitri
1051 — Mlle TISS Nesrine
1052 — Mlle TIXIER Marie-Laure
1053 — M. TOCATLIAN Alexandre
1054 — Mlle TOGONAL Aliénor
1055 — M. TORRENT François
1056 — M. TOURNEBOEUF Martin
1057 — M. TRAMIER Vincent
1058 — M. TRAN Antoine
1059 — M. TRAN Duy
1060 — Mlle TRAN Thuy-Vy
1061 — Mlle TRAN TIEN Thien-Huong
1062 — M. TRANIER Jean-René
1063 — M. TRICHELAI Romain
1064 — M. TRINCHESE Yoan
1065 — M. TRINH-XUAN Linh
1066 — Mlle TRISTANI Isabelle
1067 — M. TROTTIN Benoît
1068 — M. TROUILLEUX Kevin
1069 — M. VALET Jean-Baptiste
1070 — M. VANDAMME Nicolas
1071 — M. VANDERHAEGHE Justin
1072 — M. VANDEVELDE Benoît
1073 — M. VANNET Thomas
1074 — M. VARNET Léo
1075 — M. VAUDELIN Frédéric
1076 — M. VAURS Géraud
1077 — M. VAVASSEUR Arthur
1078 — M. VENET Nil
1079 — M. VERBRUGGE Cyril
1080 — M. VERDOUX Sylvain
1081 — M. VERGAERT Sylvain
1082 — M. VERMEULEN Florent
1083 — M. VERRUE Jacques
1084 — M. VIC Clément
1085 — M. VICENZUTTI Aurélien
1086 — M. VICQ Thibault
1087 — M. VIÉ Jean-Léopold
1088 — Mlle VIGIER Toinon
1089 — Mlle VIGNAUX Clémence
1090 — M. VILLACAMPA Fabien
1091 — Mlle VILLAIN Anne Charlotte
1092 — M. VILLARD Théophile
1093 — M. VILLARD SICHEL Arthur
1094 — Mlle VILLÉGER Carine
1095 — M. VILLOUTREIX Paul
1096 — Mlle VINCENT Camille
1097 — Mlle VINCENT Claire
1098 — M. VIQUESNEL Martin
1099 — M. VIROT Emmanuel
1100 — M. VITTOZ Kevin
1101 — M. VOLLE Olivier
1102 — M. VOLLMER Nicolas
1103 — M. VONDERWEIDT Sylvain
1104 — M. VOUILLOT Adrien
1105 — M. VRIGNON Vincent
1106 — Mlle VUILLET Hélène
1107 — M. WAHBI Wassim
1108 — Mlle WANG Shiqian
1109 — M. WASEF Raymond
1110 — M. WATTEAU Ulrik
1111 — M. WEBER Alexandre
1112 — M. WELLE Guillaume
1113 — Mlle WILSIUS Tiffany
1114 — Mlle WIRBEL Emilie
1115 — Mlle XANDRY Nathalie

- 1116 — M. XU Chen
- 1117 — M. XU Tianjie
- 1118 — M. XU Yanjie
- 1119 — M. YAGHZAR Marouane
- 1120 — Mlle YOU Zhujun
- 1121 — M. YU Jun
- 1122 — Mlle ZAOURAR Sofia
- 1123 — Mlle ZEGMOUT Hind
- 1124 — Mlle ZHOU Yuan
- 1125 — M. ZITOUNI Hatim
- 1126 — M. ZITTOUN Camille
- 1127 — Mlle ZOU Lili

Arrête la présente liste à mille cent vingt-sept (1 127) noms.

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Le Président du Jury

Pierre CHANTEREAU

Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer aux épreuves d'admission du concours externe d'élève ingénieur de la Ville de Paris — filière PC — ouvert les 23, 24 et 25 avril 2008,

pour sept postes d'élèves fonctionnaires auxquels s'ajoutent dix-huit postes d'élèves civils.

- 1 — M. ABADIE Charles
- 2 — Mlle ABADIE Christelle
- 3 — Mlle ABADIE Lise
- 4 — M. ABEDI Vahé
- 5 — M. ADDED Mathieu
- 6 — Mlle ADLER Pauline
- 7 — M. AGUADO Esteban
- 8 — M. AGULLO Michael
- 9 — Mlle AHSINA Sofia
- 10 — Mlle AJEDDIG Maryem
- 11 — M. ALAOUI Moulay Idriss
- 12 — M. ALAOUI ABDELMALEK Salim
- 13 — M. ALLEGAERT Sven
- 14 — M. ALLOUANI Hicham
- 15 — Mlle AMOROSO Lauranne
- 16 — M. ANCHE Rémi
- 17 — M. ANDRE Aurélien
- 18 — M. ANNE Henri
- 19 — M. ANTONI Matthieu
- 20 — M. APARICIO Xavier
- 21 — M. AQUILINA Guillaume
- 22 — M. ARBELAEZ David
- 23 — M. ARLET Christian
- 24 — M. ARNOULT Eric
- 25 — Mlle ARQUEROS Lauréline
- 26 — M. ARRIBEAUTE Romain
- 27 — M. ARRIGHI DE CASANOVA Arthur
- 28 — M. ASSAF-CHAUVIN Olivier
- 29 — M. ASTRUC Florent
- 30 — M. ATTIA Benjamin
- 31 — M. AUBERT Florian
- 32 — M. AUBERT Pierrick
- 33 — M. AUBERTIN Pierre

- 34 — Mlle AUDOIT Julie
- 35 — M. AULANIER Hughes-Marie
- 36 — M. AUNILLON François
- 37 — Mlle AUREAU Noémie
- 38 — M. AUTHEMAN Alexandre
- 39 — M. AZAÏS Clément
- 40 — M. AZLOUK Ala
- 41 — M. AZRAOUI Monir
- 42 — M. AZZOPARDI Florian
- 43 — Mlle BACH Marie
- 44 — M. BAGHI Quentin
- 45 — Mlle BAGOURD Eve
- 46 — M. BANAIAS Cyril
- 47 — Mlle BANNWARTH Claire
- 48 — Mlle BANZET Aline
- 49 — Mlle BARBAUD Fanny
- 50 — M. BARBESANT Vincent
- 51 — Mlle BARDON Maud
- 52 — Mlle BARRÉ Clarisse
- 53 — M. BARSAGOL Guillaume
- 54 — Mlle BARSU Sylvie
- 55 — M. BARTH Vincent
- 56 — Mlle BARTHEL Alice
- 57 — M. BASLI Adel
- 58 — M. BASSAGLIA Gaël
- 59 — M. BASSO Romain
- 60 — Mlle BAUER Carole
- 61 — M. BAUËR Pierre
- 62 — M. BAVANT Grégoire
- 63 — Mlle BAVIÈRE Anne-Laure
- 64 — Mlle BAYLE Mélanie
- 65 — M. BEAUFRET Raphaël
- 66 — M. BECCHIA François
- 67 — M. BECHT Etienne
- 68 — M. BECQUET Nicolas
- 69 — M. BEHAR Joachim
- 70 — Mlle BEKAERT Anne
- 71 — M. BELAHI Thomas
- 72 — Mlle BELAMIRI Lydia
- 73 — Mlle BELKHATIR Sophie
- 74 — Mlle BELLO Léa
- 75 — M. BELO Thomas
- 76 — M. BEN ALEYA Mohamed
- 77 — M. BENAFLA Yannick
- 78 — Mlle BENCHEMSI Zineb
- 79 — Mlle BENDA Justine
- 80 — Mlle BENDALI AHCENE Morgane
- 81 — Mlle BENET Laura
- 82 — Mlle BENHAMOU Laura
- 83 — M. BENITO Quentin
- 84 — M. BENLOULOU Bastien
- 85 — Mlle BENNIS Zineb
- 86 — Mlle BENOIST Sara
- 87 — Mlle BENOIT DE COIGNAC Antoinette
- 88 — Mlle BENSENANE Asma
- 89 — M. BENSOUSSAN Jérémy
- 90 — Mlle BENVENUTI Léa

- 91 — M. BENZAIER Othmane-Lounès
92 — M. BERGEROT Antoine
93 — M. BERNABEU Martin
94 — M. BERNARD Charles
95 — M. BERROIR Fabien
96 — M. BERROUET Rémi
97 — M. BERTON Edouard
98 — M. BÉRUT Antoine
99 — M. BETHENOD Romain
100 — M. BIDET-MAYER Pierre
101 — Mlle BIENAIMÉ Diane
102 — Mlle BIGAILLON Sophie
103 — M. BIGER Julien
104 — M. BILLAUD David
105 — M. BILLON Julien
106 — M. BILLON Romain
107 — M. BISSON Antoine
108 — Mlle BITTON Cindy
109 — M. BIZOUARD Vincent
110 — Mlle BLAIN Cécile
111 — M. BLAIZOT Clément
112 — M. BLANCK Gwenaël
113 — M. BLANQUET Alexandre
114 — M. BOCQUEL Maxence
115 — M. BOIDOT Emmanuel
116 — M. BOIRON Antoine
117 — Mlle BOIRON Aurélie
118 — Mlle BOISSARD Adélie
119 — M. BOLLENGIER Clément
120 — M. BONJOUR Maxime
121 — M. BONNE Nicolas
122 — Mlle BONTE Philippine
123 — M. BORIES Florent
124 — M. BORTOLOTTI Damien
125 — M. BOSSARD Clément
126 — M. BOTTEMINE Simon
127 — M. BOUCHAND Romain
128 — M. BOUCLY Marceau
129 — M. BOUET Adrien
130 — M. BOUFFIER Christian
131 — M. BOULEY Lambert
132 — M. BOULLENGER Boris
133 — M. BOULLIER Édouard
134 — M. BOUORAKIMA Aländji
135 — M. BOURLAND Joffrey
136 — Mlle BOURRACHOT Clémence
137 — M. BOURRIANNE Philippe
138 — Mlle BOURRIER Émilie
139 — M. BOURRILLON Romain
140 — M. BOUSBAINÉ Hamid
141 — Mlle BOUSQUET Marie-Line
142 — M. BOUSQUET Simon
143 — M. BOUSSION Charles
144 — M. BOUVET Olivier
145 — M. BOYRON Antoine
146 — M. BRACQUART Quentin
147 — M. BRAULT Amaury
148 — Mlle BRETON Anaïs
149 — M. BRICHON Paulin
150 — Mlle BRIGUET Véronique
151 — M. BROSSE Alexandre
152 — Mlle BROTHIER Coline
153 — Mlle BROUSSE Marion
154 — M. BRUN Geoffrey
155 — M. BRUNEAU Bastien
156 — Mlle BRUNETON Angélique
157 — M. BUCHY Xavier
158 — Mlle BUCQUET Coraline
159 — Mlle BULOUREDE Laura
160 — M. BURON Pierre-Jean
161 — M. CALVET Pierre
162 — Mlle CAMPAIN Lauriane
163 — M. CAMPENON Xavier
164 — M. CANAL Toussaint
165 — M. CANÉVET Alexandre
166 — M. CARADOT Antoine
167 — M. CARO Damien
168 — M. CASATI Aurélien
169 — M. CASSAN Boris
170 — M. CASTAIGNOS Thierry
171 — M. CATHALAN Gaëtan
172 — M. CATRY Étienne
173 — M. CATTET Jérémy
174 — M. CAULIER Pierre
175 — M. CAVARERO Vincent
176 — Mlle CEBALLOS Lise
177 — M. CESAREO Louis
178 — Mlle CESARI Marion
179 — Mlle CHABOUHA Yousra
180 — Mlle CHAILLOU Bérénice
181 — M. CHAMARD Nicolas
182 — M. CHAMBEFORT Pierre-Luc
183 — M. CHARLET Arthur
184 — M. CHARPENTIER Antoine
185 — Mlle CHARPENTIER Solène
186 — M. CHARVIS Clément
187 — M. CHASSINE Alexandre
188 — Mlle CHAUVEAU Mathilde
189 — M. CHEBAB Mickaël
190 — M. CHERER Fabien
191 — M. CHÉRET Marc
192 — Mlle CHERRADI EL FADILI Nadae
193 — Mlle CHEVALIER Margaux
194 — M. CHEVRIER Arthur
195 — M. CHEVRILLON Romain
196 — M. CHOCRON Jérémy
197 — M. CHOLLET Benjamin
198 — M. CHOUX Romain
199 — Mlle CHRÉTIEN Julie
200 — M. CIVRAC DE FABIAN Geoffroy
201 — M. CODINAS Florent
202 — Mlle COHEN Céline

- 203 — M. COLIN Benoît
204 — M. COLIN Maxime
205 — M. COLOGON Florent
206 — M. COLOMBET Vincent
207 — M. CONVERS Guillaume
208 — Mlle COQUET Pauline
209 — M. CORNEBOIS Jean -Nicolas
210 — M. COTTA Dylan
211 — M. COUARTOU Arnold
212 — M. COUCHARD Arnaud
213 — M. COUDERT Julien
214 — M. COULAIS Clément
215 — M. COURTEMANCHE Florian
216 — M. COURTIER Romaric
217 — M. COUSTON Louis-Alexandre
218 — M. COULET Camille
219 — M. CRASSOUS Laurent
220 — M. CREIGNOU Pierre-Yves
221 — M. CRÉMILLIAC Antoine
222 — M. CROISSANT Arnaud
223 — Mlle CRUEL Magali
224 — M. CURRENO Florent
225 — M. DAABOUL Alain
226 — Mlle DAHMANE Yasmine
227 — Mlle DAIX Célia
228 — Mlle DALBE Marie-Julie
229 — Mlle DANRÉ Louise
230 — M. DASTUGUE Franck
231 — Mlle DAUBIGNEY Armelle
232 — M. DAUMY Xavier
233 — M. DAVANNE François-Xavier
234 — M. DAVARPANAH Kourosh
235 — M. DAVID Victor
236 — M. DAWED Adrien
237 — M. DE COURRÈGES D'AGNOS Louis-Joseph
238 — Mlle DE RIVAZ Diane
239 — Mlle DE BAILLOU Axelle
240 — M. DE BOUVIER Pierre
241 — M. DE CEZAC Côte
242 — M. DE GAVRILOFF Étienne
243 — M. DE LAMBERT DES GRANGES Jérôme
244 — M. DE LAVAISSIERE DE LAVERGNE Balthazar
245 — Mlle DE LONGUEAU SAINT MICHEL Delphine
246 — M. DE ROBIEN Christophe
247 — M. DE ROJAS Florent
248 — M. DE SEVERAC Augustin
249 — Mlle DE VALLÉE Céline
250 — Mlle DE VATHAIRE Julie
251 — M. DE VECCHI François
252 — M. DE VERGNES Charles
253 — M. DE VERON DE LA COMBE Arnaud
254 — M. DEBACKER Alban
255 — M. DEGAND François
256 — M. DEGOBERT Robin
257 — M. DEHECQ Kévin
258 — M. DEJEAN DE LA BÂTIE Clément
259 — M. DELAMARE Benjamin
260 — M. DELEPELAIRE Adrien
261 — M. DELEURENCE Rémi
262 — M. DELNEF Grégoire
263 — M. DELOM DE MEZERAC Laurent
264 — M. DELORME Jean-Philippe
265 — Mlle DELSAUT Marianne
266 — M. DEMARET Pierre-Marie
267 — M. DEMONGEOT Adrien
268 — M. DENOEUD Adrien
269 — M. DERENNES Laurent
270 — M. DESCHARD Guilhem
271 — M. DESGRÉES DU LOU Antoine
272 — M. DESMOULINS Billy
273 — M. DESREUMAUX Quentin
274 — M. DEVILDER Paul
275 — Mlle DEVILLE Célia
276 — M. DHAESE Maxime
277 — M. DI PATRIZIO Nicolas
278 — M. DICKELE Thomas
279 — Mlle DIDEROT Juliette
280 — M. DIETSCH Thomas
281 — M. DISSAUX Romain
282 — M. DISSOUBRAY Emmanuel
283 — M. DONADIO Ludovic
284 — M. DOS ANJOS Simon
285 — M. DOUCET Christophe
286 — M. DOULSIER Geoffrey
287 — M. DOUMIC Clément
288 — M. DREANIC Jean-Baptiste
289 — M. DROUAULT Grégoire
290 — Mlle DROUET Florence
291 — M. DU BESSET Théophile
292 — M. DUBOIS Marc
293 — M. DUBRANA Antoine
294 — Mlle DUBROU Florence
295 — Mlle DUCOURANT Léa
296 — M. DUIGOU Olivier
297 — M. DUMON Alexandre
298 — Mlle DUPONT Anaïs
299 — M. DUPONT Rémi
300 — M. DUPONT LE PRIOL Corentin
301 — M. DUPRÉ Matthieu
302 — M. DURAND Mathieu
303 — Mlle DUSSAUD Solène
304 — M. DUSSOUILLEZ Thomas
305 — M. DUVAUT Nicolas
306 — M. DUVERNEUIL Quentin
307 — M. EGLOFF Olivier
308 — Mlle EGRON Sandrine
309 — M. EINSETLER Marc-Antoine
310 — M. EL KANBI Karim
311 — M. EL KHOLY Samy
312 — Mlle ELALOUF Zeldia
313 — M. ELCABACHE Louis
314 — M. ELGHOZI Thomas

- 315 — M. ELZIÈRE Paul
316 — M. EROUKHMANOFF Nicolas
317 — M. ESMAEILI Kévann-Henri
318 — Mlle ETCHEVERRY Muriel
319 — Mlle EVRARD Marie
320 — M. FADLALLAH Serge
321 — M. FAGNONI Nicolas
322 — M. FARHI Reda
323 — Mlle FAUCHÉ Maxime
324 — Mlle FAUQUET Marie
325 — M. FAUTRAT Steven
326 — M. FAUVEL Kevin
327 — Mlle FAVROT Ioanna
328 — M. FAYNOT Julien
329 — M. FECHNER Quentin
330 — M. FERRARI Jean-Marc
331 — Mlle FESTE Julia
332 — M. FEUERSTOSS Nicolas
333 — M. FILLON Raphaël
334 — M. FOESSEL André
335 — M. FONTENIT Morgan
336 — Mlle FORRÉ Agathe
337 — Mlle FORTE Fanny
338 — M. FOSSE Alexandre
339 — M. FOUESNANT Quentin
340 — M. FOURNERIE Boris
341 — Mlle FOURNIER Emeline
342 — M. FOURRIER Louis
343 — Mlle FRAIX-BURNET Déborah
344 — M. FRANÇOIS Bryan
345 — M. FRAYSSE Réginald
346 — M. FROHRING Pierre-Henry
347 — M. FRULEUX Antoine
348 — M. FURON Noé
349 — M. GABEUR Adrien
350 — M. GAGEY Clément
351 — M. GAILLOCHET François
352 — M. GAIN Florian
353 — Mlle GALAIS Alice
354 — M. GALLET Paul
355 — M. GALLOIS Thibaut-Hugues
356 — M. GALPIN Emmanuel
357 — M. GARÉ Christophe
358 — Mlle GAROUX Laure
359 — M. GATIER Alexis
360 — M. GAUCI François-Xavier
361 — M. GAUDIN Hadrien
362 — M. GAUME Antoine
363 — M. GAUTIER Benjamin
364 — M. GAY Julien
365 — M. GEDALOF Nelson
366 — Mlle GEILLON Emma
367 — M. GENOUD Robin
368 — M. GEORGIEFF Alexandre
369 — M. GERARDIN Benoit
370 — Mlle GHABACHE Elisabeth
371 — M. GHAZOUANI Sami
372 — M. GIACOSA Adrien
373 — M. GIBELLI François
374 — M. GILLE Sylvain
375 — Mlle GLACET Camille
376 — M. GLIMOIS Laurent
377 — M. GOELLER Alexandre
378 — M. GOETSCHER Philippe
379 — Mlle GOIN Aurélie
380 — M. GOMBERT Benoît
381 — M. GOUJON Christophe
382 — Mlle GOURON Aurélie
383 — M. GOYAT Jean
384 — M. GRAS Pierre
385 — M. GRASSET Damien
386 — M. GRASSIGNY Alexandre
387 — M. GRASSIN Sylvain
388 — M. GRECO Angelo
389 — M. GREGOIRE Jean
390 — M. GRELIER Thibaut
391 — M. GRENIER Paul
392 — M. GRINBAUD Raphaël
393 — M. GRISEZ François
394 — M. GROB Grégory
395 — M. GROSSEIN Paul
396 — M. GSELL Pierre-Stéphane
397 — Mlle GUEMNE MATSI Linda
398 — M. GUERN Steven
399 — M. GUERY Adrien
400 — M. GUIEU Olivier
401 — M. GUILLAUD Maxime
402 — M. GUILLIER Nicolas
403 — Mlle GUINOT Aude
404 — M. GUION Alexandre
405 — Mlle GUITTON Tamara
406 — M. GUIVARCH Pierre
407 — M. HABOURY Romain
408 — Mlle HAENTZLER Flora
409 — M. HALLAB Fédi
410 — M. HAMAYON Arthur
411 — Mlle HAMIDOU Leïla
412 — M. HAMON Matthieu
413 — Mlle HARISLUR Apolline
414 — Mlle HARTER Léonie
415 — M. HAURAT Damien
416 — M. HAZAËL-MASSIEUX Pierre
417 — M. HÉNIN Guillaume
418 — M. HEPP Thibault
419 — Mlle HERER Clara
420 — M. HERLIN Antoine
421 — M. HERMANT Fabien
422 — M. HERNANDEZ Matthias
423 — M. HERON Raphaël
424 — M. HERRADI Mehdi
425 — Mlle HERVÉ Alice
426 — M. HÉTAULT Jean-Baptiste

- 427 — M. HEYRAUD Jérémy
428 — Mlle HIEULLE Anaïs
429 — M. HIRSCH Arthur
430 — M. HOBKHOO-SABA Shapour
431 — M. HODSMAN David
432 — Mlle HOSTACHY Sarah
433 — M. HOSTALERY Vincent
434 — M. HOUBRON Thibault
435 — M. HOUSSIN Nicolas
436 — Mlle HUBERT Christelle
437 — M. HUBERT François
438 — M. HUGOT Sébastien
439 — M. HUMBERT Simon
440 — M. HUMEAU Antoine
441 — M. HUTIN Guillaume
442 — M. HUVET Alexandre
443 — Mlle IMBERNON Lucie
444 — M. IMMAS Alexandre
445 — Mlle ISAAC Manon
446 — Mlle ITH Ammara
447 — M. JACOBS Nicolas
448 — M. JACQUOT Edouard
449 — M. JAMBET Jérémie
450 — M. JAMES Emmanuel
451 — M. JAMOND Guilhem
452 — M. JANIN Hugo
453 — Mlle JANTET Elsa
454 — Mlle JARRY Hélène
455 — M. JAVELOT Guillaume
456 — M. JEANDENANS Jérémy
457 — M. JEANJEAN Antoine
458 — Mlle JEANSON Anaïs
459 — M. JOBEZ Pierre
460 — M. JOUGUET Thomas
461 — M. JOUTET Cédric
462 — Mlle JULIEN Solenne
463 — M. JUVANON DU VACHAT Romaric
464 — M. KARLE Léo-Paul
465 — Mlle KEDDARI Nassima
466 — Mlle KELLER Malvina
467 — M. KOCH Benoît
468 — M. KOELTZ Paul-Edouard
469 — M. KORZECZEK Laurent
470 — M. KRIVTCHIK Guillaume
471 — M. KUHN Antoine
472 — M. KUHN Xavier
473 — M. LABOUSSE Pierre-François
474 — M. LABREUCHE Pierre
475 — Mlle LACROIX Camille
476 — M. LACROIX Camille
477 — M. LAGADEC Ronan
478 — M. LAHAYE Simon
479 — M. LAHIANI Dan
480 — M. LAHU Félix
481 — Mlle LAKEHAL Aïda
482 — M. LAKHDHAR Hedi
483 — M. LALAURETTE Vincent
484 — Mlle LÂM Thanh-Tâm
485 — M. LAMAISON Bruno
486 — Mlle LAMARRE Clémentine
487 — M. LAMBERT Charles-Henri
488 — M. LAMBERT Gaultier
489 — Mlle LAMBERT Marine
490 — M. LAMBOLEY Jonathan
491 — M. LAMONTAGNE Frédéric
492 — M. LAMQUIN Jonas
493 — M. LAMSAADI Hassan
494 — M. LANARES Henri-Pierre
495 — Mlle LANCTUIT Olivia
496 — M. LANDRÉ Tristan
497 — Mlle LANFRANCHI Margaux
498 — M. LANGLO Sylvain
499 — Mlle LANNIC Marine
500 — M. LANOY Maxime
501 — M. LAPORTE Rémy
502 — M. LAPP Yannick
503 — M. LARUE Romain
504 — Mlle LASFARGUES Bérénice
505 — M. LASFARGUES Rémi
506 — M. LATOUR Benoit
507 — Mlle LAUGAREIL Elsa
508 — M. LAURENT Nicolas
509 — Mlle LAVERGNE Marie-Anne
510 — Mlle LAW DE LAURISTON Solenne
511 — M. LE BARS Benoit
512 — M. LE BLAY Stéphane
513 — Mlle LE BOUCHER D'HÉROUVILLE Solène
514 — M. LE BRAS Etienne
515 — Mlle LE BRETON Ellena
516 — Mlle LE CLEAC'H Aude
517 — Mlle LE COADOU Cécile
518 — Mlle LE COGUIEC Charlotte
519 — M. LE FRANC Adrien
520 — M. LE GAC DE LANSALUT Edouard
521 — M. LE GENTIL Yannick
522 — Mlle LE GUEN Solenn
523 — Mlle LE MEUR Nathalie
524 — Mlle LE MOËL Caroline
525 — Mlle LE RAY Alix
526 — Mlle LE ROUX - LARSABAL Camille
527 — Mlle LE THUC Camille
528 — M. LEBLANC Romain
529 — M. LEBORGNE Jean
530 — Mlle LEBRE Eléonore
531 — M. LECERF Evguéni
532 — M. LECHAT Baptiste
533 — Mlle LECLERC Sandrine
534 — M. LECOINTRE Baptiste
535 — M. LECOMTE Vincent
536 — Mlle LÉCUYER Margaud
537 — Mlle LEDRU Amandine
538 — Mlle LEFEBVRE Amélie

- 539 — M. LEFEBVRE D'HERBOMEZ Geoffroy
540 — M. LEFEVRE Pierre-Yves
541 — Mlle LEFORESTIER Claire
542 — M. LEFRANC Mathieu
543 — M. LEGRAND Raphaël
544 — Mlle LEMAÎTRE Elsa
545 — Mlle LEMAN Marie
546 — M. LENFANT Adrien
547 — Mlle LENGAGNE Laetitia
548 — M. LEONARDON Vincent
549 — M. LERENDU-PERNEZ Alexis
550 — Mlle LEROY Agnès
551 — M. LESAGE-MORETTI Xavier
552 — M. LESEUR Olivier
553 — Mlle LESPAGNOL Claire
554 — M. LEVINGER Adrien
555 — M. L'HOURL Anthony
556 — M. LIGER Janek
557 — M. LINGOIS Antoine
558 — Mlle LIOT Eugénie
559 — M. LIOT Olivier
560 — M. LLAU Antoine
561 — M. LOCATELLI Florent
562 — M. LOING Damien
563 — Mlle LOISEL Diane
564 — M. LONQUETY-GADEAU Thomas
565 — M. LOPEZ Flavien
566 — Mlle LORENZ Caroline
567 — M. LORTHIOIS Félix
568 — M. LOUDGHIRI Othmane
569 — M. LOURADOURL Lilian
570 — Mlle LUCE Cécile
571 — M. LUQUET-POTIER François
572 — M. LY Sophana
573 — Mlle MABROUK Meriem
574 — M. MACAIRE Robin
575 — M. MACÉ Aymeric
576 — M. MACHICOANE Nathanaël
577 — Mlle MAINTIER Laurie
578 — M. MAIRE Christophe
579 — Mlle MALATYNSKA Natalia
580 — Mlle MALIGNE Claire
581 — M. MALNOU Maxime
582 — Mlle MAMANN Caroline
583 — Mlle MANO Cécile
584 — Mlle MARAIS Louise
585 — Mlle MARC Audrey
586 — Mlle MARCELLIN Justine
587 — M. MARCHAISSE Lucas
588 — M. MARCHAL Rémi
589 — M. MARCHAND Emilien
590 — M. MARCINIAK Alexandre
591 — M. MARCOVICH Christian
592 — Mlle MARCUS Elsa
593 — M. MARECHAL Hubert
594 — Mlle MARIE Eleonore
595 — M. MARILLEAU Benoît
596 — M. MARIO Nicolas
597 — M. MARTHON Émilien
598 — Mlle MARTY Clara
599 — Mlle MARTY Marine
600 — M. MARX Pierre-Etienne
601 — M. MARY Alexandre
602 — M. MARY Valentin
603 — Mlle MARZUOLI Aude
604 — M. MASSIRE Aurélien
605 — M. MASUREL Robin
606 — M. MATHIS Etienne
607 — M. MAZARD Féréol
608 — M. MEDAN Mathieu
609 — M. MEGZARI Omar
610 — M. MÉMIER Eric
611 — M. MENET Jonathan
612 — Mlle MERCELAT Aurore
613 — M. MERCIER Guillaume
614 — Mlle METHO Justine
615 — Mlle MEUNIER Emmanuelle
616 — Mlle MEYER Sandra
617 — Mlle MEZINE Latifa
618 — M. MICHAU Gabriel
619 — M. MICHAUT Simon
620 — Mlle MICHELIN Charlotte
621 — Mlle MIEUSSET Elsa
622 — Mlle MILLOTTE Marine
623 — M. MIRALLES Vincent
624 — Mlle MOHR Nathalie
625 — M. MOLIN Hugo
626 — M. MOLINIE Nicolas
627 — M. MOMBÉREAU Clément
628 — M. MONFORT Aurélien
629 — Mlle MONTEL Lorraine
630 — M. MORE Benoît
631 — M. MOREAU Alexandre
632 — Mlle MOREAU Alice
633 — M. MOREAU Jérémie
634 — M. MOREAU Maxime
635 — Mlle MOREL Coline
636 — M. MORENO Malik
637 — M. MORIN Alban
638 — Mlle MORIN Lise
639 — Mlle MORIN Myriam
640 — M. MOTTET Léopold
641 — M. MOUGEL Jérôme
642 — M. MOULIN Benoît
643 — Mlle MOULIN Pauline
644 — Mlle MOURIAUX Sophie
645 — M. MOUROT Damien
646 — M. MOUTARD Achille
647 — M. MOUTARD Clément
648 — Mlle MOUTOUSSAMY Madai
649 — M. MSEDJ Wajih
650 — Mlle NAQUET-RADIGUET Sixtine

- 651 — M. NARBOUX Boris
652 — M. NATTA Sébastien
653 — M. NEHMÉ Ibrahim
654 — Mlle NÉROT Justine
655 — Mlle NGUYEN Kim
656 — M. NICOLAS Olivier
657 — M. NIESSEN Clément
658 — Mlle NOCQUET-THIBAUT Sophie
659 — M. NORMEND Yoan
660 — Mlle NOSLIER Audrey
661 — M. OBERT Benoit
662 — M. OHRESSER Clément
663 — M. OLAGNON Julien
664 — Mlle OLLIVIER Clémence
665 — M. OSTROVSKY Jean
666 — Mlle OVERTCHOUK Alexandra
667 — Mlle PAIS Alexandra
668 — M. PALAZOT Mathieu
669 — M. PANOSSIAN Edouard
670 — Mlle PAOLETTI Camille
671 — Mlle PAPAXANTHOS Laetitia
672 — Mlle PAQUIER Anna
673 — M. PARER Guillaume
674 — M. PARIENTE Justin
675 — M. PARIENTE Samuel
676 — Mlle PARISE Clémentine
677 — M. PARON Emilien
678 — M. PARRAS Romain
679 — Mlle PASQUEREAU Clémence
680 — M. PAUGAM Cédric
681 — M. PAULOIN Benoît
682 — M. PAYEN Raphaël
683 — Mlle PEDRO Audrey
684 — M. PELLETIER Pierre
685 — M. PELTIER Jordane
686 — M. PENIN François
687 — M. PERDIGOU Claude
688 — M. PERNET Etienne Louis
689 — M. PERRAUD Edouard
690 — M. PERRIER Quentin
691 — M. PERRIN Quentin
692 — M. PERROTTON Florian
693 — M. PETITJEAN Valentin
694 — M. PETITPRÉ Guillaume
695 — M. PEY Briuc
696 — M. PEYRE Alexandre
697 — M. PFEIFFER Martin
698 — M. PFISTER David
699 — M. PFUND Aurélien
700 — M. PHILIPPART Ugo
701 — Mlle PIN Clémence
702 — M. PINCK Christophe
703 — M. PION Jean-Baptiste
704 — M. PIRIOU Mathieu
705 — M. PIVOT Guy-William
706 — Mlle PLACKO Amélie
707 — M. PLOQUET Josué
708 — Mlle PLOUSEY Marie
709 — Mlle POCARD Anne-Caroline
710 — M. POIGNAVENT Matthias
711 — M. PONCET Julien
712 — Mlle PONCHON Laura
713 — Mlle PORET Camille
714 — M. POUYAU Guillaume
715 — M. PRAT Antoine
716 — Mlle PRÉVOST Amélie
717 — M. PREVOT Mathieu
718 — M. PROCHASSON Alban
719 — M. PROIX Timothée
720 — Mlle PROVOST Camille
721 — Mlle PRUVOST Anne-Sophie
722 — M. PULMAN Cyril
723 — M. PUYAU Francois
724 — M. QUENOT Aurélien
725 — Mlle QUENTIN Aline
726 — M. QUENTIN Fabrice
727 — Mlle QUINET Emmanuelle
728 — Mlle RAOULT Cécile
729 — M. RASERA Sylvère
730 — M. RATOUIS Baudouin
731 — M. RAZAFITRIMO Hary
732 — M. REBECQ Antoine
733 — M. REBOURG Yann
734 — M. REMAUD Paul
735 — Mlle RENAUDIN Hélène
736 — Mlle RENVOISÉ Margaux
737 — Mlle REPELLIN Cécile
738 — M. RETAUX Martin
739 — M. REVEL DE BRETTEVILLE Maxime
740 — M. RICHEZ Antoine
741 — M. RIDEL Maxime
742 — M. RIFF Alexandre
743 — M. RIFFAUD Cyril
744 — Mlle RIOU Elodie
745 — M. ROBERT Franck
746 — M. ROCCELLI Rémi
747 — M. ROCHER Benoît
748 — M. ROCHER Clément
749 — M. RODIAC Rémy
750 — M. ROGEZ Matthieu
751 — M. ROQUEPLO Louis
752 — Mlle ROSSIN Anna
753 — Mlle ROUBAUD Andréa
754 — Mlle ROUCH Anne
755 — M. ROUCHON Yann
756 — M. ROUSCHMEYER Paul
757 — M. ROUSSEAU Guillaume
758 — M. ROUX Yves
759 — M. ROZIER Adrien
760 — M. SABOURAUD Antoine
761 — M. SABOURAULT Julien
762 — Mlle SACRESTE Marie-Fleur

763 — M. SAHRAOUI Youcef
764 — M. SAINT-CAST Jérôme
765 — M. SALAZARD Jean-Pascal
766 — Mlle SAMRI Jamila
767 — Mlle SAMUR Mélanie
768 — Mlle SANANES Sarah
769 — M. SANTOLINI Florian
770 — M. SATER Haris
771 — Mlle SAUREL Carla
772 — Mlle SAUTIER Magali
773 — Mlle SAUVAGE Diane
774 — M. SCHEIBLIN Gaëtan
775 — M. SCHMAUCH Benoît
776 — M. SCHMITT Jonathan
777 — Mlle SEGHERS Jennifer
778 — M. SENÉCAT Anthony
779 — Mlle SENEZ Harmonie
780 — Mlle SENG Emilie
781 — M. SERERO Emmanuel
782 — M. SESOLIS Hugo
783 — M. SIMO KAMDEM Raoul
784 — M. SIMONET Pierre-Philippe
785 — Mlle SIROT Anne
786 — M. SKOWRON Pierre-Thomas
787 — Mlle SMITH Anna
788 — Mlle SOBCZYK-BEILLEVERT Magdalena
789 — Mlle SORCE Jenny
790 — M. SORIA David
791 — M. SOUBISE Timothée
792 — M. SOUCHAL-DELACOUR Sébastien
793 — Mlle SOULCIÉ Rébecca
794 — Mlle SOUPISON Lise
795 — M. SPEISSER Nicolas
796 — M. SPIERS Grégoire
797 — M. SPINDLER Thomas
798 — Mlle STEER Laure
799 — M. STEINITZ Grégoire
800 — M. STEYAERT Vladimir
801 — M. SWIECICKI Igor
802 — Mlle TABARDEL Jessica
803 — M. TABETSING Lionel
804 — M. TAILLANDIER Arnaud
805 — M. TAKODJOU KENGNE Nobel
806 — M. TAMAGNO Pierre
807 — Mlle TANG Ai-Hue
808 — M. TANGUY Benoît
809 — M. TANGUY Julien
810 — M. TAOUDI BENCHEKROUN Youssef
811 — Mlle TARISSI Hélène
812 — M. TEACHOUT Matthieu
813 — M. THÉBAUD Nicolas
814 — Mlle THÉVENET Mathilde
815 — M. THIBAUD Florian
816 — Mlle THIEBAUD Léa
817 — M. THIRIET Nicolas
818 — M. THOMAS Nicolas
819 — M. THOMAS Pierre
820 — Mlle THOMAS DESESSARTS Magali
821 — M. TILLIE Alexis
822 — M. TIXIER Raphaël
823 — M. T'KINT DE ROODENBEKE Etienne

824 — M. TOLEDANO Thibault
825 — M. TOLIMAT Hicham
826 — Mlle TONIN Perrine
827 — Mlle TOTH Réka
828 — M. TOURASSE Philippe
829 — Mlle TOURREILLE Audrey
830 — M. TOUSSAINT François
831 — Mlle TOUSSAINT Rosalie
832 — M. TROUILLAUD Adrien
833 — M. TRUCHET Guillaume
834 — Mlle TRUFFAUX Diane
835 — M. UMBDENSTOCK Émeric
836 — M. UNG Kévin
837 — Mlle VALOIS Pauline
838 — M. VALTON Paul
839 — M. VAN DAMME Aymeric
840 — M. VAN DAMME Grégoire
841 — M. VARLET Guillaume
842 — M. VAYLEUX François
843 — M. VAYSON DE PRADENNE Jean-Baptiste
844 — M. VEILLET-LAVALLÉE Timothée
845 — M. VERAN Jean-Michel
846 — M. VERGER-DEL BOVE Maxime
847 — Mlle VÉRON Marie
848 — M. VERRECCHIA Jacques-Alexis
849 — Mlle VEVAUD Camille
850 — M. VIDAL Maxime
851 — M. VIDAL DE LA BLACHE Paul
852 — M. VIDAUD Philippe
853 — M. VIGNON Antoine
854 — M. VIGNON Guillaume
855 — M. VISCAYE Romain
856 — M. VIVIER Dimitri
857 — Mlle VU Kim
858 — M. VUILLAUME Thomas
859 — Mlle VUONG Florence
860 — Mlle WAGALATH Lasni
861 — Mlle WATREMEZ Marine
862 — M. WEGENER Alexandre
863 — M. WEIS Jean-Baptiste
864 — M. WELCOMME Simon
865 — M. WESTEEL Romain
866 — M. WOLF Sébastien
867 — M. ZAPO Frédéric
868 — M. ZAVARO Arthur
869 — M. ZERBIB Laurent
870 — M. ZHOU Pierre
871 — Mlle ZHU Sabrina
872 — M. ZIMMERMANN Pierre
873 — M. ZIMMERMANN Romain
874 — M. ZUNDEL Thomas
875 — M. ZURCHER Jimmy.

Arrête la présente liste à huit cent soixante-quinze (875) noms.

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Le Président du Jury

Pierre CHANTEREAU

Direction des Ressources Humaines. — Liste par ordre alphabétique des candidat(e)s autorisé(e)s à participer aux épreuves d'admission du concours externe d'élève ingénieur de la Ville de Paris — filière PSI — ouvert les 23, 24 et 25 avril 2008,

pour cinq postes d'élèves fonctionnaires auxquels s'ajoutent onze postes d'élèves civils.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1 — M. ABOUBAYD Mohamed | 47 — M. BATAL Tristan |
| 2 — M. ACHARIAN Georges | 48 — M. BAUDIER Simon |
| 3 — M. AGENEAU Jules | 49 — M. BAUDOIN Pierre |
| 4 — M. AIT ABDESSELAM Hakim | 50 — M. BAURÈS Nicolas |
| 5 — Mlle ALMÉRAS Elise | 51 — M. BAZERBES Quentin |
| 6 — M. ALNOOR Djany | 52 — Mlle BEAUCAMP Justine |
| 7 — M. ALOULOU Ahmed | 53 — M. BEAUCHESNE Arnaud |
| 8 — M. ALZIARI DE MALAUSSENE Grégoire | 54 — M. BEAUCHET Marc |
| 9 — M. AMAND Michaël | 55 — M. BECHET Clément |
| 10 — Mlle AMIARD Charlotte | 56 — M. BECHON Patrick |
| 11 — M. ANCELIN Antoine | 57 — M. BÉCOURT David |
| 12 — M. ANDRIEU Antoine | 58 — M. BEHOT Alexandre |
| 13 — M. ANTIER Thomas | 59 — M. BEL Thomas |
| 14 — Mlle APOTEKER Audrey | 60 — M. BEL HADJ AYED Ahmed |
| 15 — M. ARASSUS Jérôme | 61 — M. BELKHEIR Elie |
| 16 — M. ARCHEN Mathieu | 62 — M. BELLET Edouard |
| 17 — M. ARNAULT Anthony | 63 — M. BELLIER Justin |
| 18 — M. ARTS Régis | 64 — Mlle BELOW Zelda |
| 19 — M. AUBARD Guillaume | 65 — M. BEMMOUSSAT Mustapha |
| 20 — Mlle AUTES Laureline | 66 — Mlle BEN HADID Sarah |
| 21 — M. BABEAU Arthur | 67 — M. BENATIYA ANDALOUSSI Mehdi |
| 22 — M. BABOZ Henri | 68 — M. BENELLI Nicolas-Aldebrando |
| 23 — M. BACCO Alexandre | 69 — M. BENICHOU Sébastien |
| 24 — M. BACH DELPEUCH Antoine | 70 — M. BENOIST Clément |
| 25 — M. BACHELIER Florent | 71 — M. BENOIT Morgan |
| 26 — M. BACHETTE-PEYRADE Georges-Antoine | 72 — M. BERARD Maxime |
| 27 — M. BACQUET Matthieu | 73 — M. BERHAULT Aurélien |
| 28 — M. BAJULAZ Mehdi | 74 — M. BERNARD Nicolas |
| 29 — M. BALLAND Yoann | 75 — M. BERNARDOS-CHAMAGNE Estéban |
| 30 — Mlle BALLARD Claire | 76 — M. BERTHOD Mathias |
| 31 — M. BANNIER Amaury | 77 — M. BESANÇON Jacques |
| 32 — M. BARBIER Jérôme | 78 — M. BESNARD Tancrede |
| 33 — M. BARBIER Pierre-Antoine | 79 — M. BESSON Hugo |
| 34 — Mlle BARBIER DE PRÉVILLE Anne-Claire | 80 — M. BETHUYS Adrien |
| 35 — Mlle BARBIER SAINT HILAIRE Raphaëlle | 81 — M. BEZ Alexis |
| 36 — M. BARÈS Paul | 82 — Mlle BIBRING Sarah |
| 37 — M. BARRIER Philippe | 83 — M. BIGEARD Antoine |
| 38 — M. BARROIS Guillaume | 84 — M. BINANT Gabriel |
| 39 — M. BARROSO VISERAS Francisco | 85 — M. BINON Pierre |
| 40 — M. BARTAK Julien | 86 — Mlle BLANC Séverine |
| 41 — M. BARTHE Marc-Antoine | 87 — M. BLANCHARD Arnaud |
| 42 — M. BARTOLI Olivier | 88 — M. BLANCHARD Maxime |
| 43 — Mlle BARZINE Atoussa | 89 — M. BLANCHARD Pierre |
| 44 — M. BASTARD Jérémie | 90 — Mlle BLANDINEAU Pauline |
| 45 — M. BASTIEN Thomas | 91 — M. BLONDEL DE JOIGNY Charles |
| 46 — Mlle BASTONERO Audrey | 92 — M. BOCOURT Maxime |
| | 93 — Mlle BODIN Capucine |
| | 94 — M. BOILLOT Baptiste |
| | 95 — M. BOISSE Sylvain |
| | 96 — M. BONETTI Alexandre |
| | 97 — M. BONETTO Florent |
| | 98 — M. BONJEAN Matthieu |
| | 99 — Mlle BONMARCHAND Auriane |
| | 100 — M. BONNE Jean-Louis |

- 101 — M. BONNEAU Florian
102 — M. BORDENAVE Simon
103 — M. BORDJI Amar
104 — Mlle BORNES Aurélie
105 — Mlle BORNES Laëtitia
106 — Mlle BOUDOT Cécile
107 — M. BOUHIR Nabil
108 — M. BOUILLON Nicolas
109 — M. BOULANGER Geoffrey
110 — M. BOULY Mickaël
111 — M. BOURCIER Romain
112 — M. BOURGADE Frédéric
113 — M. BOURGOIN Guilhem
114 — M. BOURJADE Jean-Baptiste
115 — M. BOURLIER Adrien
116 — M. BOUSSADIA Ahmed
117 — M. BOUTROUX Vincent
118 — M. BOUTS Axel
119 — M. BRAMERET Pierre-Antoine
120 — M. BRIOIS Baptiste
121 — M. BROSSETTE Stanislas
122 — M. BRUNEAU Olivier
123 — M. BRUNET Jean-Patrick
124 — M. BULTEAU Edouard
125 — M. BURGMEIER Vincent
126 — M. BUSSONNIÈRE Adrien
127 — M. CABANEL Arnaud
128 — M. CADORIN Nicolas
129 — M. CAGNAC Pierre
130 — M. CALVET Simon
131 — M. CAMBON Benjamin
132 — Mlle CANDERLE Elodie
133 — Mlle CAPDEVIELLE Sophie
134 — M. CAPON Bruno
135 — Mlle CARLOGANU Sînziana
136 — Mlle CARLOTTI Audrey
137 — Mlle CARLU Éliéta
138 — M. CARON Victor
139 — M. CARRY Florian
140 — M. CASTELLANE Axel
141 — M. CATALON Matthieu
142 — Mlle CAUDRON Cécile
143 — M. CAYLA Pierre-Yves
144 — M. CAZAUX Jérémy
145 — M. CEILLIER Tugdual
146 — M. CELA Julien
147 — M. CERCLEY Florent
148 — M. CESARI Pascal
149 — M. CHABRY Martin
150 — M. CHACUN Pierre-Olivier
151 — M. CHAILLOT Victor
152 — Mlle CHAMBON Sabine
153 — M. CHAMI Hicham
154 — M. CHAMUSSY Fabien
155 — M. CHANAL Jean-Yves
156 — Mlle CHAPON Mathilde
157 — M. CHARBIT Emmanuel
158 — M. CHARDON Julien
159 — M. CHARRA Thibault
160 — Mlle CHARTON Caroline
161 — M. CHARVET Alexis
162 — M. CHAUFFERT Nicolas
163 — Mlle CHAUFFOUR Laura
164 — Mlle CHAUVET-TISSOT Anne-Charlotte
165 — M. CHAZAL Fabien
166 — M. CHEBBI Fahed
167 — M. CHEMIN Alexandre
168 — M. CHEVAILLIER Clément
169 — M. CHEVALLIER Benjamin
170 — M. CHIRAC Nicolas
171 — M. CHOHOBIGARAT Eneko
172 — M. CHOUDART Salim
173 — M. CIPRIANI Olivier
174 — Mlle CLAUDON Clémentine
175 — M. CLAUSSE Damien
176 — M. CLEMOT Rémi
177 — M. COANON Gabriel
178 — M. COCCIADIFERRO Salem
179 — M. COHEN Dorian
180 — M. COIFFIER Nicolas
181 — M. CONDEZ-GODZIEMBA Cyril
182 — M. CORDOBA Yoann
183 — M. CORVEST Yann
184 — M. COSTES Joris
185 — M. COTTIN Rudi
186 — M. COULON Alexandre
187 — M. COUP Benjamin
188 — M. COURTIER Romain
189 — M. COURTOIS Romain
190 — M. COURTOT Olivier
191 — M. COUTTENIER Gaëtan
192 — M. COZ Yoann
193 — Mlle CRAYSSAC Jeanne
194 — M. CREPET Jean-Loup
195 — Mlle CROCHARD Claire
196 — M. CROCKER Serge
197 — M. CROUTEIX Édouard
198 — M. CROUZET Cyril
199 — M. DA COL Jean
200 — M. DA MOTA Sergio
201 — Mlle DAGORRET Marie
202 — Mlle DAHOUNE Sofia
203 — Mlle DAILLEAU Maïté
204 — M. D'AMATO Bruno
205 — Mlle DAMBRINE Marion
206 — M. DANIERE Etienne
207 — M. DAON Renaud
208 — M. DARMON Alexandre
209 — M. DARRASSE Jean
210 — Mlle DARRIEUS Valentine
211 — M. DAULON Damien
212 — M. DAUTHEVILLE Florian

- 213 — Mlle DAVAINÉ Gaëlle
 214 — M. DAVID Louis
 215 — Mlle DE CAZENOVE Laëtitia
 216 — M. DE FELICE Andréa
 217 — M. DE HOOP SCHEFFER William
 218 — M. DE KERROS Louis
 219 — Mlle DE LANGLE Sabine
 220 — M. DE MAILLARD TAILLEFER Florent
 221 — Mlle DE MÉHÉRENC DE SAINT PIERRE Marie
 222 — M. DE ROUZÉ Thibaud
 223 — M. DE VERGNES Arnaud
 224 — M. DEBRAY Thibaut
 225 — Mlle DECROIX Hélène
 226 — M. DECROS Aurélien
 227 — M. DEFENIN Matthieu
 228 — M. DEFRETIN Pierre
 229 — M. DÉGEILH Philippe
 230 — Mlle DEHAYES Marine
 231 — M. DELANDRE Pierre
 232 — M. DELAUNAY Jérôme
 233 — M. DELAUAUD Charles
 234 — M. DELESTRADE Sébastien
 235 — M. DELOUVÉE Quentin
 236 — M. DEMARTIAL François
 237 — M. DEMOULIN Alexandre
 238 — M. DENIS Guillaume
 239 — M. DENOUAL Matthieu
 240 — Mlle DEPAIX Fanny
 241 — M. DÉPARTE Jean-Baptiste
 242 — M. DÉPLANCHE Luc
 243 — M. DEROUCHE Yannick
 244 — M. DERUDDER Vincent
 245 — M. DESAILLOUD Tanguy
 246 — M. DEVAUX Alexandre
 247 — M. DEVOIR Hugues-Olivier
 248 — M. DEVULDER Ambroise
 249 — Mlle DÉZERALD Lucile
 250 — M. D'HUMIERES Gaëtan
 251 — M. DI VITA Renand
 252 — Mlle DIANOUX Cécile
 253 — M. DIEF Grégoire
 254 — M. DIETRICH Laurent
 255 — Mlle DIEUMEGARD Hélène
 256 — M. DINLER Volkan
 257 — M. DINSENMEYER Rémi
 258 — M. DIOT Aymeric
 259 — M. DO Quoc
 260 — M. DOMENECH Grégoire
 261 — Mlle DOUDNIKOFF Marjorie
 262 — M. DROUARD Marc
 263 — M. DU CAUZE DE NAZELLE Hérard
 264 — M. DUCHEMIN DE VAUBERNIER Pierre
 265 — M. DUCLOS Guillaume
 266 — M. DUFOUR Gaëtan
 267 — M. DUHAU Alexandre
 268 — M. DULAC Adrien
 269 — M. DUMAS-LATTAQUE François
 270 — M. DUMONT Alexandre
 271 — M. DUONG Minh Khang
 272 — M. DUPERRAY Nicolas
 273 — Mlle DUPERRON Océane
 274 — Mlle DUPEUBLE Caroline
 275 — Mlle DUPUY Nathalie
 276 — M. DUQUERROIS Antoine
 277 — M. DURIEUX Gaël
 278 — M. DURRMEYER Jacques-Arnaud
 279 — M. DUSART Benoît-Joseph
 280 — Mlle DUVERNOY Marie-Cécilia
 281 — M. EBEL Marc
 282 — M. EL HELOU Aldo
 283 — M. EL SAYED Marwan
 284 — M. ELEFANT Felix
 285 — M. EMERY Benoît
 286 — M. ENDERLIN Joël
 287 — M. ENSMINGER David
 288 — M. EON Antoine
 289 — M. ESMAIL Mehdi
 290 — M. ETCHEBARNE Patxi
 291 — M. EYCHENNE Vincent
 292 — M. FALIÈRES Quentin
 293 — Mlle FARGIER Marie
 294 — M. FAULCONNIER Quentin
 295 — M. FAYE Baptiste
 296 — M. FEDIDA Mathieu
 297 — M. FERRAN Benoît
 298 — M. FERRAN Kévin
 299 — Mlle FERREOL Mélodie
 300 — M. FERROCINO Laurent
 301 — M. FERTÉ-DEVIN Quentin
 302 — Mlle FIGEUREU Claire
 303 — Mlle FIKRAT Lamia
 304 — M. FILLION Adrien
 305 — M. FINCK Jean Sébastien
 306 — M. FISCHER Michaël
 307 — M. FLAADT Tony
 308 — Mlle FORAY Anouck
 309 — M. FORRAY Victor
 310 — M. FORTIER Thibault
 311 — M. FOURNIER Simon
 312 — M. FRAIN DE LA GAULAYRIE Raphaël
 313 — Mlle FRANQUESA Céline
 314 — Mlle FRANQUESA Laurie
 315 — M. FRANSEN Tristan
 316 — Mlle FRÉDY Carole
 317 — M. FRICHET Guillaume
 318 — M. FURON Misaël
 319 — M. FUSARO Luc
 320 — M. GAALLOU Mouez
 321 — Mlle GABARROU Cécile
 322 — M. GABOU Vincent
 323 — M. GAILLARD Aurélien
 324 — Mlle GAILLARD Emilie

- 325 — M. GALMICHE Julien
326 — M. GALY Camille
327 — M. GALY Mathieu
328 — M. GARAT Eric
329 — M. GARAVEL Alexis
330 — M. GARCIA Julien
331 — M. GARNIER-MOIROUX Daniel
332 — M. GARREC Damien
333 — M. GASSION Quentin
334 — M. GASULL Clément
335 — M. GATEL Mathieu
336 — M. GAUTIER Olivier
337 — M. GAZAGNES Thibaut
338 — M. GEFFRAY Clotaire
339 — M. GENRE GRANDPIERRE Thibaut
340 — M. GEORGES Lucas
341 — M. GILLARD Xavier
342 — M. GIRARDET Mathieu
343 — M. GIRAUD Jean-Philippe
344 — M. GIRAUD Romain
345 — M. GIRAULT Clément
346 — M. GODDERIS Odran
347 — M. GOMES Gwennino
348 — M. GONENÇ Geoffrey
349 — M. GONZALEZ Franck
350 — Mlle GORIN Claire
351 — M. GOULARD Matthieu
352 — M. GOUPILLEAU Benoît
353 — M. GRADEA Ion
354 — M. GRANOZIO Ludovic
355 — M. GRAVE Julien
356 — M. GRAVELEAU Matthieu
357 — M. GRIGUER Benjamin
358 — Mlle GRILLON Clémence
359 — M. GRISEY Anthony
360 — M. GRISWEG Auguste
361 — M. GROS Swann
362 — M. GROS-BOROT Auxence
363 — Mlle GROSJEAN Camille
364 — M. GROSSETETE Maxime
365 — M. GUDEFIN Thomas
366 — Mlle GUÉRIN Virginie
367 — M. GUERZIDER Denis
368 — M. GUET Jean-Baptiste
369 — M. GUIGAL Benoît
370 — M. GUIHO Florian
371 — M. GUILBAUD Romain
372 — M. GUILLAUME Benoît
373 — M. GUILLAUME Sébastien
374 — M. GUILLEMIN Florent
375 — Mlle GUILLODO Laurie
376 — M. GUILLOTEAU Alexis
377 — M. GUILMAN Joris
378 — M. GUIMBAL Olivier
379 — M. GUYOMARC'H David
380 — M. GUYOT Damien
381 — Mlle GUYOT Yasmine
382 — M. HAASZ Gautier
383 — M. HAESAERT Antoine
384 — M. HAFNER Alexis
385 — M. HAJDRYCH Ludovic
386 — M. HALES Ludovic
387 — M. HAMIMECHE Mohamed
388 — M. HAOUDI Cyril
389 — M. HARDI Simon
390 — Mlle HARTER Myriam
391 — Mlle HASSAD Jihane
392 — Mlle HASSE Marion
393 — M. HAY Vincent
394 — M. HAZET Charles
395 — Mlle HÉBERLÉ Élodie
396 — M. HÉBRARD Pierre
397 — M. HECKMANN Hans
398 — M. HEHN Victor
399 — M. HELLEU Gabriel
400 — M. HELWIG Pierre
401 — M. HENRY Alexandre
402 — M. HENRY Nicolas
403 — M. HERVY Benjamin
404 — M. HEZARD Thomas
405 — M. HIDDEN Thomas
406 — M. HILD Martin
407 — M. HILPERT Thibaut
408 — M. HMIMOU Chafik
409 — M. HOANG CO THUY Quang
410 — M. HOECKE Maharai
411 — M. HUDZIAK Jérémy
412 — M. HUGONY Jérémy
413 — Mlle HUMBLLOT Aude
414 — Mlle HUYNH QUAN TRUNG Solène
415 — M. HUYNH-QUAN-PHUOC Pierre-Camille
416 — M. IBRAHIMI Jawad
417 — Mlle ISNARD Julie
418 — Mlle JACOB Carole
419 — M. JACQUELIN Adrien
420 — M. JACQUIN Alexandre
421 — Mlle JAILLET Gaëlle
422 — M. JALLET Pierre
423 — M. JANÇON Jean-Yves
424 — M. JANTZEM Philippe
425 — M. JAOUEN François-Xavier
426 — M. JARRY Xavier
427 — M. JATTEAU Raphaël
428 — M. JEANDIN Alban
429 — M. JEANPIERRE Bertrand
430 — M. JEANTEUR David
431 — M. JIMENEZ Corentin
432 — M. JOHNSSON Mathieu
433 — M. JOLIVET Pierre
434 — Mlle JOST Aurélie
435 — M. JOURDHIER Lionel
436 — M. JOURNAUX Gaultier

- 437 — Mlle JOUVE Cécile
438 — M. JOYET Florent
439 — M. JUIN Thomas
440 — M. KABBACH Alexandre
441 — M. KALCHMAN Johann
442 — M. KASPER Kévin
443 — M. KAURIN Dimitri
444 — M. KAUY Laurent
445 — M. KEMPF Pierre
446 — M. KENNOUCHE David
447 — M. KERDJANA Yanis
448 — M. KERGRENE Kenan
449 — M. KERMEL Benjamin
450 — M. KHAMMOUNI Vincent
451 — M. KHARRAT Tarak
452 — M. KHAYAT Jean-Marc
453 — M. KIEFFER Benoît
454 — Mlle KIM Min-Jung
455 — M. KINER Nathan
456 — M. KLAEYLE Alexandre
457 — M. KLEINDIENST Maxime
458 — M. KODO BETTI Michel
459 — Mlle KOENIG Emmanuelle
460 — M. KOFFEL Thomas
461 — M. KOUTENAY-CHRISNÉRARD Johsua
462 — Mlle KOVACS Florence
463 — M. KRISTENSEN Tom
464 — M. KUHN Thomas
465 — M. KUHNAST Etienne
466 — M. KURTA Simon
467 — M. LABAUNE Lucas
468 — Mlle LAFAYE Anne
469 — Mlle LAFFITTE Priscilla
470 — M. LAGADEC Jean-Baptiste
471 — M. LAHLOU Soufiane
472 — M. LAJOIE Rémy
473 — Mlle LAM Lauho
474 — M. LAMANT Thomas
475 — M. LANES Josselyn
476 — Mlle LANGLOIS Crystal
477 — M. LAPCHIN Yannick
478 — M. LAPEYRE Antony
479 — M. LARHER Clément
480 — M. LAROSE Baptiste
481 — M. LARROQUE Pierre-Jean
482 — M. LARUELLE Sacha
483 — M. LAUBIE Hadrien
484 — M. LAUDREN Tanneguy
485 — M. LAURENT Fabien
486 — M. LAVÉ Arnaud
487 — M. LAVEDRINE Antoine
488 — M. LAYAT Raphael
489 — M. LE BEULZE Nicolas
490 — Mlle LE COEUR Caroline
491 — M. LE FUR Kévin
492 — M. LE GALL Gildas
493 — M. LE GOFF Loïc
494 — Mlle LE GUÉVEL Maëll
495 — M. LE GUÉVELLO Maxime
496 — M. LE HENAFF Samuel
497 — M. LE MERCIER Germain
498 — M. LE PENNEC Axel
499 — Mlle LE POCHER Oriane
500 — M. LE SCAON Etienne
501 — M. LE TALLEC Nicolas
502 — M. LE THIEIS Yves
503 — M. LE TREUT Guillaume
504 — M. LÉCUYER Mathias
505 — M. LEDOUX Roman
506 — M. LEFEBVRE Julien
507 — M. LEFRANC Samuel
508 — M. LEGER Cyprien
509 — M. LEGRAND Thomas
510 — M. LEGUAY Alexis
511 — M. LEGUY Aurélien
512 — M. LEJARRE Damien
513 — M. LELEU Laurent
514 — M. LEMAITRE Thomas
515 — M. LEON Lucas
516 — M. LÉPAUVRE Xavier
517 — M. LEREBOURS Jonas
518 — Mlle LEROY Claire
519 — M. LEROY David
520 — Mlle LEROY Louise
521 — M. LEROY Maxime
522 — Mlle LESAUNIER Louise
523 — M. LESTRADE Etienne
524 — M. LETANOUX Maxime
525 — M. LETELLIER Antoine
526 — M. LEUNG Hoi
527 — M. LHERMITE Mickaël
528 — M. L'HERMITTE Bastien
529 — M. LIEVRE Jérémy
530 — M. LIGONNET Florian
531 — M. LITTY Antoine
532 — M. LO Stéphane
533 — M. LOINARD Florian
534 — M. LOMBARD Ludovic
535 — M. LOPES Mickaël
536 — M. LOPEZ Romain
537 — M. LOSORGIO Alexandre
538 — M. LOULIER Benjamin
539 — M. LOUNIS Cherley
540 — M. LOURENÇO Matthieu
541 — M. LOUVEL Vincent
542 — M. LOY Simon
543 — M. LUU Guillaume
544 — M. LY Abdoul
545 — M. MA David
546 — M. MÂCHE Florian
547 — M. MACQUET Julien
548 — Mlle MAGIDS Aurélia

- 549 — Mlle MAGIDS Emeline
550 — Mlle MAÎTRE Solène
551 — Mlle MALAVART Alizée
552 — M. MALBERT Marc
553 — M. MALLET Bruno
554 — M. MANANKIANDRIANANA Gilles
555 — M. MANENTE Bastien
556 — M. MANSOUR Jacques
557 — M. MANTA Tony
558 — M. MARBOEUF Pierre
559 — M. MARCHAND Hugues
560 — M. MARCHI Johann
561 — M. MARCHINI Matthieu
562 — M. MAROT Vianney
563 — Mlle MAROUZE Sandrine
564 — Mlle MARTIAL Chloë
565 — Mlle MARTIN Aurore
566 — M. MARTIN Cyrille
567 — M. MARTIN Gaël
568 — M. MARTIN DE BOULANCY D'ESCAYRAC Olivier
569 — M. MARTIN-CHAVE Emmanuel
570 — M. MARTY Florent
571 — M. MASSE Maxime
572 — Mlle MASSELOT Marie
573 — Mlle MASSOT Elise
574 — M. MASSUE Martin
575 — M. MATEO Simon
576 — M. MATEVOSSIAN Ervand
577 — M. MATHIO Georges
578 — M. MAUNOURY Cyrille
579 — M. MAURAN Corentin
580 — M. MAURER Hugo
581 — M. MAURIZOT Yannick
582 — M. MAURY Igor
583 — M. MAYEMBO KEHOVA Divin
584 — M. MAZATAUD Gaspard
585 — M. MAZEGHRANE Nordine
586 — Mlle MAZERAN Marion
587 — M. MÈGE Olivier
588 — Mlle MEIER-MASONI Lucie
589 — M. MELI Takuéfou
590 — M. MELLOTT Victor
591 — M. MELOIS Elie
592 — Mlle MENANT Marie-Luce
593 — M. MENENDEZ Antoine
594 — M. MERLE Philippe
595 — M. MERTZ Médéric
596 — M. METGE Quentin
597 — Mlle METLAINE Louise
598 — M. MEUNIER Paul
599 — M. MEYER Benoît
600 — M. MICHALEWICZ Jean
601 — M. MIGNON Loïc
602 — M. MIOQUE Bertrand
603 — M. MIOT Sylvain
604 — M. MIQUEL Thibaut
605 — Mlle MOISSET Juliette
606 — M. MOIZIARD Jérôme
607 — M. MONIER Vincent
608 — M. MONMEYRAN Corentin
609 — M. MONNERET Mathieu
610 — M. MONNIELLO Léonard
611 — M. MOREAU Simon
612 — M. MORICEAU Pierre
613 — M. MORIN François
614 — M. MORTIER Roland
615 — Mlle MORTUREUX Claire
616 — M. MORVAN Xavier
617 — M. MOSKOT Jean-Charles
618 — M. MURZEAU Arthur
619 — M. MUSIALOWSKI Cédric
620 — Mlle MUSSAT Domitille
621 — M. NACASS James
622 — M. NADAL Adrien
623 — M. NAUD Antoine
624 — M. NAVATIER Marc
625 — M. NÉRON Olivier
626 — M. NEUVILLE Quentin
627 — M. NEVEU Balthazar
628 — M. NEVEU Thomas
629 — M. NEVEUX Clément
630 — M. NGUYEN VAN SANG Franck
631 — M. NIANG Sidy
632 — M. NICOLAS Florian
633 — M. NICOLAS Jean-François
634 — M. NICOLAZO DE BARMON Hugues
635 — Mlle NIÉVIADOMY Constance
636 — M. OLIER Ghyslain
637 — M. ONORATO Joël
638 — M. OROZCO Antoine
639 — M. OSOUF Guillaume
640 — M. OUDEVILLE Pierre
641 — M. OURY Simon
642 — M. PADET Alexandre
643 — M. PADOVANI Michel
644 — M. PAILLERET Corentin
645 — M. PAJOT Gabriel
646 — M. PANLOUP Boris
647 — Mlle PAREIN Hélène
648 — M. PARIZE Rémi
649 — M. PARMENTIER Anthony
650 — M. PARPOIL Victor
651 — M. PARRIAUX Romain
652 — M. PARRILLA GOMEZ Andres
653 — M. PAYAN Victor
654 — Mlle PEGON Stéphanie
655 — M. PELLETER François
656 — Mlle PELLETIER Manon
657 — M. PELTIER Thomas
658 — M. PELTIER Valentin
659 — M. PELTON Guillaume
660 — M. PENANHOAT Quentin

- 661 — M. PÉNET Nicolas
662 — M. PERERA Sébastien
663 — M. PEREZ Mathieu
664 — M. PÉRICART Jérôme
665 — M. PERRET Grégoire
666 — M. PÉTINOT Romain
667 — M. PETREMENT Alexis
668 — M. PEVROL Antonin
669 — M. PEYRET Hugo
670 — M. PHAM GIA Gia
671 — M. PHETSINORATH Stéphane
672 — Mlle PHILIPPE Claire
673 — M. PHILIT Andy
674 — M. PIATON Guillaume
675 — Mlle PIERRÉ Marie
676 — M. PIKETTY Jean-Nicolas
677 — M. PINARD Camille
678 — M. PINARD Thibaut
679 — M. PINEAU Damien
680 — M. PINEAU David
681 — M. PINEAU Ulysse
682 — M. PINTA Pierre
683 — M. PIOU Quentin
684 — M. PIROTAIS Olivier
685 — M. PLANCHER Emeric
686 — M. POCQUET Martin
687 — M. POGGIO Pascal
688 — M. PONCEOT Yoann
689 — M. PONSOT Emmanuel
690 — M. PONTOIZEAU Clément
691 — M. POPIEUL Adrien
692 — M. POSSÉMÉ Baptiste
693 — M. POSTEL Grégoire
694 — Mlle POUBEAU Adèle
695 — M. POUBEAU Bastien
696 — M. POULLEAU Sébastien
697 — M. POURCHET Allan
698 — M. POUSEIRO Sébastien
699 — M. POUSSEUR Antoine
700 — M. PRAZ Bastien
701 — M. PRÉBOT Rémi
702 — M. PREVOST Josselin
703 — M. PREVOST Tanguy
704 — M. PREVOTEAU Charles
705 — M. PROSPERI Bastien
706 — Mlle PUIBARAUD Blandine
707 — M. PUNTOUS Henri
708 — M. QUAGLIA Vincent
709 — M. QUELIER Antoine
710 — M. QUINTIN Nicolas
711 — M. RAHIMPOUR Alex
712 — M. RAIBAUDO Cédric
713 — M. RAKOTOJAONA RAINIMANGAVELO Matthieu
714 — Mlle RAMANANARIVO Karine
715 — Mlle RAMELIARISON Valérie
716 — M. RAMORA Romain
717 — Mlle RANDAZZO Aurélie
718 — M. RASTOUIL Baptiste
719 — M. RAVINEL Baptiste
720 — M. RAZAKARISON Jery
721 — Mlle RECORBET Charlotte
722 — M. REGRAGUI Sabri
723 — M. RÉQUILLART Maxime
724 — M. REUILLON Jérôme
725 — M. RIBARD Raphaël
726 — Mlle RICHARD Marine
727 — M. RIGAUT Antoine
728 — M. RIOLET Matthieu
729 — M. RIOU Vincent
730 — Mlle RISS Hélène
731 — M. RIVIÈRE Romain
732 — M. RIVRON Clément
733 — M. ROBIN Jean-René
734 — M. ROBIN Maxime
735 — M. ROCHE Florent
736 — M. ROCHET Romain
737 — M. RODRIGUEZ Pierre
738 — Mlle ROIG Blandine
739 — Mlle ROLANDO Delphine
740 — M. ROLLAND Arnaud
741 — M. ROMDHANE Mehdi
742 — M. ROSEAU Sylvain
743 — M. ROSET Julien
744 — M. ROSSI Olivier
745 — M. ROUET Nicolas
746 — M. ROUSSEAU François
747 — M. ROUSSELEAU David
748 — M. ROUX Anthony
749 — M. ROZ Sébastien
750 — M. ROZES Paul
751 — M. RUBIR Nicolas
752 — M. RUFFIER D'EPENOUX Edouard
753 — M. RUSCASSIE Clément
754 — Mlle RUTHS SION Susana
755 — M. SAGLIO Jean
756 — M. SAGUÉ Guillaume
757 — M. SAILLY Cyril
758 — M. SAINT-EVE Vincent
759 — M. SALASCA Bastien
760 — M. SALES Pierre-Emmanuel
761 — M. SAMSON Augustin
762 — Mlle SAMZUN Louise
763 — M. SARNO Thomas
764 — M. SAROUFIM Badaoui
765 — M. SASSI Nizar
766 — M. SATTO Enzo
767 — M. SAULNIER Guillaume
768 — M. SAVALLE David
769 — M. SAVINA Matthieu
770 — M. SAYAR Paul
771 — Mlle SCHATTFNER Clara
772 — M. SCHENFELE Gilles

773 — M. SCHIL Mickaël
 774 — M. SCHINDELE Yannick
 775 — M. SCHIRR-BONNANS Edouard
 776 — M. SCHMID Quentin
 777 — Mlle SCHMITT Claire
 778 — M. SCHMITT Vivien
 779 — Mlle SCHNEIDER Coralie
 780 — M. SCHOLL Guillaume
 781 — M. SENTIER Julien
 782 — M. SERRE Alexandre
 783 — M. SHARPLES Jim
 784 — M. SIBILLE Benoît
 785 — M. SILBER Robin
 786 — M. SIMON Cédric
 787 — M. SIMON Robin
 788 — M. SIMONETTI Alexandre
 789 — Mlle SIMONETTO Laura
 790 — M. SNAPIR Boris
 791 — M. SOAVI Jean
 792 — Mlle SORIA Deborah
 793 — Mlle SOUCHARD Bertille
 794 — M. SOUESME Benjamin
 795 — M. SOULACROIX Julian
 796 — Mlle SOULAS Julie
 797 — Mlle SOULAS Marine
 798 — M. SOULIÉ Raphaël
 799 — M. SOUVANNARATH Trân
 800 — M. STELMASZYK Thomas
 801 — M. STOEHR Julien
 802 — Mlle SUDRE Amandine
 803 — M. SUZZONI Pierre
 804 — M. TABOUREL Jean
 805 — Mlle TAFFIN Lucie
 806 — M. TAILLARD Julien
 807 — M. TALVANDE François
 808 — M. TAVERNE Georges
 809 — M. TEBOUL Thomas
 810 — M. TERLIER Nicolas-Aurélien
 811 — M. TESSON Alexis
 812 — M. THERON Pierre-Louis
 813 — Mlle THIBAUD Claire
 814 — M. THIBAUD Mickaël
 815 — M. THIBAUT DE MENONVILLE Amaury
 816 — M. THOUÉ- MEYRAND Valentin
 817 — M. THRIERR Guillaume
 818 — Mlle TIERCHANT Emilie
 819 — M. TOMIAK Etienne
 820 — M. TONNEVILLE Florent
 821 — M. TORDJMAN Fabien
 822 — M. TORTEROTOT Nicolas
 823 — M. TOUATI Mickaël
 824 — M. TOUIL Sofian
 825 — M. TOULEMONDE Louis
 826 — M. TOURANCHEAU Quentin
 827 — M. TOURNIER Cédric
 828 — M. TOUSSAINT Arnaud

829 — M. TROMBETTI Maxime
 830 — M. TSASSIS Thomas
 831 — M. TURPIN Martin
 832 — Mlle URIEN Aurélie
 833 — M. VALLET Anthony
 834 — Mlle VALLS Sonia
 835 — M. VALTON Pierre-Marie
 836 — Mlle VANCAUWEMBERGE Claire
 837 — M. VARALDO Matthieu
 838 — Mlle VAYABOURY Céline
 839 — M. VERBOIS Hadrien
 840 — Mlle VERDIER Catherine
 841 — M. VERGNE Fabien
 842 — M. VERLET Eric
 843 — M. VERRIÈRE Jonas
 844 — M. VEYRAT Julien
 845 — Mlle VIAL Rose-Marie
 846 — M. VIALLE Benjamin
 847 — M. VIDAL Vincent
 848 — M. VINALS Jean-Louis
 849 — M. VRIGNEAU Simon
 850 — M. VUILLERMET Baudouin
 851 — M. VULIN Etienne
 852 — M. VULLIERME Emmanuel
 853 — M. WACZIARG Adrien
 854 — M. WIESEL Laurent
 855 — M. WILLEMAN Thibaut
 856 — M. WILLEMIN Alexis
 857 — Mlle WONG Florine
 858 — M. WROBEL Philippe
 859 — Mlle XU Lan
 860 — M. YAKOUB Jean
 861 — M. YEME Mathieu
 862 — M. YOU-LEBOT Benoit
 863 — M. ZAGAR Christophe
 864 — Mlle ZAHM Laure
 865 — M. ZAZOUA-KHAMES Racim
 866 — M. ZENTICI Joachim
 867 — M. ZIEGLER Thibaut.

Arrête la présente liste à huit cent soixante-sept (867) noms.

Fait à Paris, le 10 juin 2008

Le Président du jury

Pierre CHANTEREAU

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{re} classe au titre de l'année 2008.

1 — M. ADELIN Sylvio
 2 — Mme ANGELY Marie-Louise
 3 — Mme ARGENTIN Isabelle — Nomination au 29 août 2008
 4 — Mme ATCHADE Berthe
 5 — Mme AUGUSTE Marie-Christine — Nomination au 30 juin 2008
 6 — Mme BERTIN Christine

- 7 — Mme BETOULAUD Béatrice
 8 — Mme BLOND Claudine — Nomination au 8 octobre 2008
 9 — M. CABRILLAC Vincent
 10 — Mme CAMBONIE Isabelle
 11 — M. COSME Sylvie
 12 — Mme FALLOPE Sylvie
 13 — Mme FELLOUS Martine — Nomination au 30 août 2008
 14 — Mme FIQUET Brigitte
 15 — M. FORTES Pedro
 16 — Mme FRANCOIS Marie
 17 — Mme FRENAIS-BENY Nathalie
 18 — Mme GUEGUEN Martine
 19 — Mme GUEZOU Sabine
 20 — Mme KET Sina — Nomination au 30 mai 2008
 21 — Mme KOPRIVA Katia
 22 — Mme LAUGIER Sylvie
 23 — Mme MAGEN TERRASSE Gilberte
 24 — Mme MARTIN ROLLAND Monique
 25 — Mme MEZIN Fabiola
 26 — Mme M'HAMED Rachida
 27 — Mme MICHEL Doris
 28 — Mme NAKACHE Nathalie
 29 — Mme PAUL Gina
 30 — Mme ROSET Catherine
 31 — Mme SEVERINE BAZABAS Ginette
 32 — Mme SOURDEIX Jeanine
 33 — Mme TOURE Maryse
 34 — Mme VILLAIN Catherine
 35 — Mme VINCKEL Micheline.
- Tableau arrêté à 35 (trente-cinq) noms.

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
 et par délégation

Le Sous-Directeur des Emplois et des Carrières

Marc-Antoine DUCROCCQ

Direction des Ressources Humaines. — Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe au titre de l'année 2008.

- 1 — ABITEBOL Pascal — Nomination au 1^{er} avril 2008
 2 — AGRICOLE Françoise
 3 — ALBISER Nathalie
 4 — ALLAIN Karine
 5 — ALLIO Hervé
 6 — ANGER Patricia
 7 — AULNOIS Isabelle
 8 — BACQUE Christel
 9 — BAGET Pierre
 10 — BALABAN Christine
 11 — BALAVOINE Marie-Laure
 12 — BAUDOIN Maritza — Nomination au 26 juin 2008
 13 — BEAUDRON Isabelle
 14 — BECQUE Christian

- 15 — BELEN Laurent
 16 — BELGHIT Fatiha
 17 — BENGHERBI Marie-Christine
 18 — BERGERAT Séverine
 19 — BIZOS Pascale
 20 — BOICHOT Carine
 21 — BOTROS Beata
 22 — BOURAHLA Sophie
 23 — BOURGADE Pierre
 24 — BOURZEC Fatma — Nomination au 1^{er} septembre 2008
 25 — BOUTATA Sylvie
 26 — BOUTELOUP Irène
 27 — BRACMORT Michelle
 28 — BROUILLAUD Ludivine
 29 — CARPENTIER Frédéric
 30 — CASADO Le Thanh
 31 — CAZADE Corinne
 32 — CHETRIT Joël
 33 — COHEN Sandrine
 34 — COLLETTE Corinne
 35 — CORNILLEAU Françoise
 36 — COUDAIR Yvette
 37 — COULLIER Alain
 38 — COUPEZ Jean-Louis
 39 — COURTA Martine
 40 — COUTURIER Sébastien
 41 — DAGORNE Nadine
 42 — DAUPHIN Paulette
 43 — DE CANAGA Gérard
 44 — DECATER Franck
 45 — DEKERLE Jocelyne
 46 — DELANGE Aurélie
 47 — DELCLAUX Sylvie
 48 — DELCROS Zaïna — Nomination au 1^{er} janvier 2008
 49 — DIOUMANERA Nianning Daouda
 50 — DJOUADI Rosa
 51 — DOS SANTOS MOTA Céline — Nomination au 1^{er} juillet 2008
 52 — DRUOT Virginie
 53 — DUQUESNE-BENAIS Nathalie
 54 — DUTRUCH Virginie
 55 — ENGUEHARD Audrey
 56 — EPAUD Sylvie
 57 — ERNAGA Isabelle
 58 — FOICHAT Henri
 59 — FORET Alain
 60 — FOURNIER Nadège
 61 — GANDREUIL Laurent
 62 — GARDIN Karine
 63 — GERMAIN Sophie
 64 — GERVAIS-BOUDRA Frédérique
 65 — GOIBIER Michelle
 66 — GONTIER Valérie
 67 — GONZALEZ Régine
 68 — GOPAL Sylviane

69 — GOUTTEBROZE Eliane
 70 — GRAMOND Solange
 71 — GRAVIER Marie Line
 72 — GUILLORIT Bernard
 73 — GUISCHARD Patricia
 74 — GUYONVARHO Jean-Marc
 75 — HADDOUCHE Nora
 76 — HADJ SABRI Hacina
 77 — HAYET Pascal
 78 — HERAUDEAU Dominique
 79 — HOCHLEITNER Catherine
 80 — ILIEVTZEFF Paula
 81 — JALTON Elise
 82 — JEAN-JOACHIM-EURAS Carine
 83 — JEAN-LAMBERT Marie-Laure
 84 — JOSSE Monique
 95 — JOSSET Christian
 86 — JOURNAL Yvette
 87 — LAFAY Danielle
 88 — LAPOUGE Christine
 89 — LARROUY-RATIE Frédérique
 90 — LE SOLLIEC Muriel
 91 — LEGENDRE Christine
 92 — LEONARD Luc
 93 — MALABRE Stéphane
 94 — MARTINEAU Annie
 95 — MAUPILIER-MINETTE Isabelle — Nomination
 au 14 juin 2008
 96 — MERCIER Marie-Anne — Nomination
 au 24 janvier 2008
 97 — MERIEN Jisca — Nomination au 12 juin 2008
 98 — MIKANO Annie
 99 — MINDER Marielle
 100 — PETIT Marie-Laure
 101 — POCAS LEITAO Serge
 102 — POULIZAC Gwenaël
 103 — PRUDENT Catherine
 104 — QUENTIN Sylvie
 105 — RENAUDIAS Claude
 106 — ROBERT Sonia — Nomination au 27 mai 2008
 107 — ROMAIN Isabelle
 108 — ROME Chantal
 109 — RONZAT Stéphanie
 110 — ROSSI Patrick
 111 — ROUVIERE Damien
 112 — SAILLANT Nicole
 113 — SANGNIER Sophie
 114 — SICILIANO Nathalie
 115 — SOLIVERES Gisèle
 116 — SUBRAN Peggy
 117 — SUBRENAT Geneviève
 118 — SZTAJNBERG Josiane
 119 — TEZA Camille

120 — THIOUNN Itho
 121 — THOMAS Isabelle
 122 — TIEBE Ghislaine
 123 — TRAN Jacqueline
 124 — TRIGALO Aimée
 125 — VARICHON Sylvie
 126 — VINSON Christian
 127 — WEXLER Sylvie
 128 — YALI Fatou
 129 — ZAABAB Nathatie
 130 — ZADROZNY Katia.

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
 et par délégation,

Le Sous-Directeur des Emplois et des Carrières

Marc-Antoine DUCROCQ

**Direction des Ressources Humaines. — Tableau
 d'avancement au grade d'adjoint administratif
 principal de 1^{re} classe au titre de l'année 2008.**

1 — Mme ALVAREZ-RIDAURA Thi Ngoc Ling
 2 — Mme BARROIS PESTRE Françoise
 3 — Mme BARTHELEMY Sylvie
 4 — Mme BELVISI Ghislaine
 5 — Mme BOEHM Véronique
 6 — Mme BONNEFOY Lyliane
 7 — Mme BREUILLER Maryse
 8 — Mme BRUNET Michèle
 9 — Mme BUTEL Christine
 10 — Mme CHADENAUD Marie-Agnès
 11 — Mme CHOLET Martine
 12 — Mme COANON Brigitte
 13 — Mme DELAIGLE Régine
 14 — Mme DENIBAS Annick
 15 — Mme DORDET Patricia
 16 — Mme DOUEZ Claire
 17 — Mme DUVEAU Sylvie
 18 — Mme EGA Marie-Hélène
 19 — Mme FABRE Christine
 20 — Mme FERRON Chantal
 21 — Mme FILORI Christine
 22 — Mme FLORIN Patricia
 23 — Mme FOURNEYRON Arlette
 24 — M. GAILLARD Jean-Paul
 25 — Mme GERBEAU Sylvie
 26 — M. GILBERT Claude
 27 — Mme GODEFROY Pascale
 28 — Mme GROSCLAUDE Sylvie
 29 — Mme GUEUGNEAU Marie-Christine
 30 — M. GUINCET Thierry
 31 — M. HARDY Eric
 32 — Mme HOTIN Christiane

- 33 — Mme HUYNH Kim Lan
 34 — Mme JONCA Myriem
 35 — Mme JOSEPH Marie
 36 — Mme LAGARDE Isabelle
 37 — Mme LAMY Patricia
 38 — Mme LAPOTRE Martine
 39 — Mme LE LAY Yvette
 40 — Mme LECORGUILLE Christine
 41 — Mme LEFEBVRE Catherine
 42 — M. LEON Francis
 43 — Mme LEROUSSÉAU Laurence
 44 — Mme LIARD Martine
 45 — Mme LING François
 46 — Mme MAIGNIEN DE MERSUA Marie-Françoise
 47 — Mme MARTINS Corinne
 48 — Mme MEHEUST Véronique
 49 — Mme MONDEPE Marie-Thérèse
 50 — Mme MONDOLONI Ghislaine
 51 — Mme NESCOPI Annie
 52 — Mme NORMAND Martine
 53 — Mme PHILIPPAUX Fabienne
 54 — M. PICAULT Michel
 55 — Mme PIGEARD Odette
 56 — Mme PINTO Renée — Nomination au 1^{er} juillet 2008
 57 — Mme POULAIN Christine
 58 — Mme PRAGNON Martine
 59 — Mme QUERE Patricia
 60 — Mme RIBOT Chantal
 61 — Mme SEBAG Sylvie
 62 — Mme SEMHOUN Danièle
 63 — Mme STOEFLER Gloria
 64 — Mme TARJUS Martine
 65 — Mme VILLARD Catherine.

Tableau arrêté à 65 (soixante-cinq) noms.

Fait à Paris, le 11 juin 2008

Pour le Maire de Paris
 et par délégation,

Le Sous Directeur des Emplois et des Carrières

Marc-Antoine DUCROCCQ

PREFECTURE DE POLICE

Arrêté n° 2008-00345 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement.

Le Préfet de Police,

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour acte de courage et de dévouement ;

Arrête :

Article premier. — La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée aux gardiens de la paix affectés au sein de la Direction de la Police Urbaine de Proximité dont les noms suivent :

- M. Richard PALANDRI, né le 21 mars 1982,
- M. Eric ARTUS, né le 23 mai 1977.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 2 juin 2008

Michel GAUDIN

Arrêté n° 2008-00374 portant agrément du Comité Départemental des Secouristes Français Croix-Blanche de Paris.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2512-17 ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, notamment ses articles 3 à 40 ;

Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié, relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié, relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

Vu le décret n° 92-1195 du 5 novembre 1992 modifié, relatif à la formation d'instructeur de secourisme ;

Vu le décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme ;

Vu le décret 2006-41 du 11 janvier 2006 relatif à la sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité ;

Vu le décret n° 2006-237 du 27 février 2006 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 juillet 1992 modifié, relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 2003 modifié, relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2007 fixant le référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 2 » ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 » ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3 » ;

Vu l'arrêté du 24 août 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Premiers secours en équipe de niveau 1 » ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Premiers secours en équipe de niveau 2 » ;

Vu l'arrêté du 27 novembre 2007 fixant le référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 1 » ;

Vu la demande du 12 septembre 2007 présentée par le Préfet des Secouristes Français Croix-Blanche de Paris ;

Sur proposition de la Préfète, Secrétaire Générale de la Zone de Défense de Paris ;

Arrête :

Article premier. — Le Comité Départemental des Secouristes Français Croix-Blanche de Paris est agréé pour les formations aux premiers secours dans le Département des Hauts-de-Seine pour une période de deux ans.

Art. 2. — Cet agrément porte sur les formations suivantes :

- prévention et secours civique de niveau 1 (P.S.C. 1),
- premiers secours en équipe de niveau 1 (P.S.E. 1),
- premiers secours en équipe de niveau 2 (P.S.E. 2),
- formation au Brevet National de Moniteur de Premiers Secours (B.N.M.P.S.),
- pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3 (P.A.E. 3),
- pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 1 (P.A.E. 1).

Art. 3. — La Préfète, Secrétaire Générale de la Zone de Défense de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département de Paris, ainsi qu'au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 12 juin 2008

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
Pour la Préfète, Secrétaire Générale
de la Zone de Défense de Paris
Le Chef du Service Protection des Populations
Serge GARRIGUES

Adresse d'un immeuble faisant l'objet d'un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.

Immeuble sis 3/5, rue de l'Arbalète à Paris 5^e (arrêté du 30 mai 2008).

Nom de la candidate déclarée admise au concours externe sur titres pour l'accès au corps des infirmiers de la Préfecture de Police au titre de l'année 2008.

DOMALAIN épouse GILLOT Martine.

Fait à Paris, le 11 juin 2008
La Présidente du Jury,
Solange MARTIN

Liste par ordre alphabétique des quatre candidat(e)s déclaré(e)s admissibles au concours interne de technicien supérieur de la Préfecture de Police au titre de l'année 2008.

IPAKALA Kaka Zaze
MICHELOT épouse WISBECQ Nelly
RANDRIAMANAMPISOA Augustino
TRAGNEE Christophe.

Fait à Paris, le 11 juin 2008
Le Président du Jury,
Bruno GORIZZUTTI

**AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS
ORGANISMES DIVERS**

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade d'ergothérapeute de classe supérieure — Année 2008.

Aucune candidature n'a été retenue.

Fait à Paris, le 2 juin 2008
La Directrice Générale
Hayet ZEGGAR

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade de préparateur en pharmacie de classe supérieure — Année 2008.

— Mme Martine RENARD.

Liste arrêtée à un nom.

Fait à Paris, le 2 juin 2008
La Directrice Générale
Hayet ZEGGAR

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade de masseur kinésithérapeute de classe supérieure — Année 2008.

Aucune candidature n'a été retenue.

Fait à Paris, le 2 juin 2008
La Directrice Générale,
Hayet ZEGGAR

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade d'infirmier de classe supérieure — Année 2008.

- Mme Huguette CORDELLE ;
- Mme Corinne PIESEN ;
- Mme Bernadine GABRIEL-CALIXTE ;
- M. Patrick FILLON ;
- Mme Sandrine HIVELIN ;
- Mme Renée CORIDUN ;
- Mme Jeannette MONROC ;
- Mme Christine VASSEUR.

Liste arrêtée à huit noms.

Fait à Paris, le 2 juin 2008
La Directrice Générale
Hayet ZEGGAR

COMMUNICATIONS DIVERSES

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture de trois concours pour l'accès au corps des secrétaires administratifs (F/H) d'administrations parisiennes. — Dernier rappel.

1°) Un concours externe pour l'accès au corps des secrétaires administratifs d'administrations parisiennes (F/H) sera ouvert pour 32 postes à partir du 6 octobre 2008 à Paris ou en proche banlieue.

Les candidat(e)s doivent être titulaires :

— d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV.

Les candidat(e)s ne possédant pas un des diplômes requis mais pouvant justifier d'une formation équivalente peuvent déposer une demande spéciale de dérogation auprès d'une commission qui statue au vu de leur dossier sur leur capacité à concourir.

— ou d'un diplôme délivré dans un des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et assimilé au baccalauréat.

2°) Un concours interne pour l'accès au corps des secrétaires administratifs d'administrations parisiennes (F/H) sera ouvert pour 32 postes à partir du 6 octobre 2008 à Paris ou en proche banlieue.

Il est ouvert aux fonctionnaires et agent(e)s public(que)s de la Commune de Paris, de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent ainsi qu'aux militaires et aux agent(e)s en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier 2008 et toujours en fonctions à la date de clôture des inscriptions.

3°) Un 3^e concours pour l'accès au corps des secrétaires administratifs d'administrations parisiennes (F/H) sera ouvert pour 16 postes à partir du 6 octobre 2008 à Paris ou en proche banlieue.

Les candidat(e)s doivent justifier d'une ou de plusieurs activités professionnelles exercées dans les domaines de la gestion administrative, financière ou comptable ou de la gestion des ressources humaines, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association pendant une durée de 4 ans au moins au 1^{er} janvier 2008.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressé(e)s n'avaient pas, lorsqu'ils (elles) les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat(e), de militaire ou d'agent(e) public(que).

Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou demandés du 2 juin au 3 juillet 2008 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris de 9 h à 17 h excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les candidat(e)s pourront également s'inscrire du 2 juin au 3 juillet 2008 par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr en sélectionnant le concours correspondant.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,18 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés par voie postale à la Direction des Ressources Humaines après le 3 juillet 2008 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public pour l'accès au corps des architectes-voyers (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel.

Un concours public sur épreuves pour l'accès au corps des architectes-voyers de la Commune de Paris (F/H) sera ouvert à partir du 13 octobre 2008, à Paris ou en proche banlieue.

Le nombre de places offertes est fixé à 3.

Les candidat(e)s doivent être détenteurs(-trices) d'un diplôme, titre, certificat ou qualification qui ouvre l'accès au titre d'architecte en France.

Sont dispensé(e)s de remplir la condition ci-dessus les pères et mères de famille d'au moins trois enfants qu'ils (elles) élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 2 juin au 3 juillet 2008 par voie télématique en sélectionnant le concours correspondant sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés du 2 juin au 3 juillet 2008 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du ou de la candidat(e) et affranchie à 2,18 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés par voie postale à la Direction des Ressources Humaines après le 3 juillet 2008 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours public sur titres pour l'accès au corps des puéricultrices (F/H) de la Commune de Paris. — Dernier rappel.

Un concours public sur titres pour l'accès au corps des puéricultrices (F/H) de la Commune de Paris sera ouvert à partir du 13 octobre 2008 pour 80 postes à Paris ou en proche banlieue.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s titulaires du diplôme d'Etat de puéricultrice ou de l'un des diplômes admis en équivalence par arrêté du ministre chargé de la santé ou susceptibles d'en justifier la possession dans les huit mois qui suivent les résultats du concours.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 2 juin au 3 juillet 2008 inclus par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés du 2 juin au 3 juillet 2008 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris — de 9 h à 17 h excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,18 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription déposés, expédiés par voie postale ou renvoyés par voie télématique à la Direction des Ressources Humaines après le 3 juillet 2008 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi). Ne sont également pas recevables les formulaires d'inscription en ligne imprimés et déposés ou renvoyés par voie postale.

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture de deux concours pour l'accès au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris, grade adjoint technique principal de 2^e classe — spécialité : électrotechnicien. — Dernier rappel.

1^o/ Un concours externe pour l'accès au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris, grade adjoint technique principal de 2^e classe, dans la spécialité électrotechnicien, sera ouvert pour 15 postes à partir du 13 octobre 2008, à Paris ou en proche banlieue.

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification équivalente.

2^o/ Un concours interne pour l'accès au corps des adjoints techniques (F/H) de la Commune de Paris, grade adjoint technique principal de 2^e classe, dans la spécialité électrotechnicien, sera ouvert pour 15 postes à partir du 13 octobre 2008, à Paris ou en proche banlieue.

Il est ouvert aux fonctionnaires et agent(e)s non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière, comptant, au 1^{er} janvier 2008, au moins une année de services civils.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 2 juin au 3 juillet 2008 inclus par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr, rubrique « Paris recrute — calendrier prévisionnel et première inscription ».

Les dossiers d'inscription pourront être également retirés ou demandés du 2 juin au 3 juillet 2008 inclus à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement et des concours — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,18 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet, les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés à la Direction des Ressources Humaines après le 3 juillet 2008 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

POSTES A POURVOIR

Direction des Finances. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie A (F/H).

Poste numéro : 17603.

LOCALISATION

Direction des Finances — Mission Achat Marché — 17, boulevard Morland, 75004 Paris — Accès : Métro Sully-Morland/Bastille/Quai de la Rapée.

NATURE DU POSTE

Titre : collaborateur de la Mission Achats Marchés - Acheteur expert.

Contexte hiérarchique : sous l'autorité du Responsable de la Mission Achats Marchés.

Attributions : la Direction des Finances est composée de trois sous-directions et d'une Mission : la Sous-Direction des Ressources et des Réseaux, regroupant les fonctions support, la Sous-Direction des Finances à compétence budgétaire, la Sous-Direction des Partenariats Public Privé (S.D.P.P.P.) chargée des relations entre la Ville de Paris et ses partenaires privés et la Mis-

sion Achats Marchés en charge de la mise en place de la politique des achats de la Ville de Paris. Dans le cadre de l'optimisation des achats de la Ville de Paris, la Mission Achats Marchés pilote l'organisation de la fonction achats, la professionnalisation des acheteurs, la mise en place d'outils de l'achat qui seront partagés entre les directions dans un futur système d'informations achats que la Mission Achats Marchés est chargée de concevoir. Le but de la mise en place de cette fonction achats à la Ville de Paris est de développer, en continu, un plan de maîtrise des dépenses achats de la Ville sur les achats transversaux de la collectivité et sur les achats stratégiques des directions. L'équipe de la Mission Achats Marchés est composée d'un chef de projet organisation et de 3 acheteurs experts. Le rôle et les responsabilités de l'acheteur expert sont, dans le cadre d'un apport d'expertise et d'une coordination des acheteurs de la Ville sur un portefeuille achat déterminé et comme référent de la Mission Achats Marchés pour quelques directions : Suivi stratégique des achats : définition, et le cas échéant pilotage, des politiques d'achats sur les marchés et les catégories d'achat stratégiques et sur les consommations, plans d'actions annuels et définition des objectifs d'économies des directions, gestion et analyse des tableaux de bord de la fonction achat, optimisation des circuits d'approvisionnement ; Suivi économique et financier des achats : analyse de la valeur par décomposition des coûts, indicateurs de prix Ville, participation à la définition des objectifs et à la procédure budgétaires, mesure de la performance des achats et participation au contrôle de gestion des achats (suivi des coûts d'acquisition) ; Suivi méthodologique des achats : participation à la définition et au suivi des règles communes de l'achat, professionnalisation de la fonction achat (contribution à la formation), participation à la conception et mise en œuvre du système d'informations achat, développement des outils de l'achat ; Suivi opérationnel des achats : accompagnement/assistance aux acheteurs des directions pour dossiers à fort enjeux financiers et/ou stratégiques, support à la négociation ; Animation de la fonction achat à la Ville : participation à la conception et à la mise en œuvre de l'organisation achat, participation à la coordination des relations entre les directions pour les achats transversaux, participation à la communication interne support papier, électronique, et clubs et séminaires des achats.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : gestion, économique, technique et achats (indispensable).

Qualités requises :

N° 1 : expérience dans les achats publics ou privés, gestion de projet, Sens de l'analyse ;

N° 2 : connaissances : maintenances, équipements et installations techniques ;

N° 3 : dynamisme, capacité à convaincre, adaptabilité, sens de l'initiative, diplomatie.

Connaissances particulières : bonne connaissance de l'environnement d'administration publique.

CONTACT

Michel GREVOUL, responsable de la M.A.M. — Bureau 6185 — DF — Mission Achats Marchés — 17, boulevard Morland, 75004 Paris — Téléphone : 01 42 76 20 94 — Mél : michel.grevoul@paris.fr.

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie B (F/H).

Poste numéro : 17564.

LOCALISATION

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information — Sous-Direction de la production et des réseaux — 227, rue de Bercy, 75012 Paris — Accès : gare de Lyon ou quai de la Rapée.

NATURE DU POSTE

Titre : administrateur technique d'applications junior.

Attributions : dans le cadre de la section « Projets et Technologies », il ou elle intervient dans la vie d'une application dès sa conception : comment et avec quels moyens sera exploitée l'application. La prise en charge d'une nouvelle application ou d'un lot de maintenance d'une application existante débute par une recette technique, se poursuit par une recette fonctionnelle, concerne tous les aspects du fonctionnement à venir : gestion des données, des éditions, des traitements en temps différés, des transferts de données, des traitements en temps réel. La mise en production conclut cette prise en charge en basculant l'ensemble des objets et procédures mis en place lors de la « recette » avec une adaptation fonction du volume de données réel, voire avec une reprise de données. Expérience de la gestion des applications sous UNIX/LINUX avec les bases de données ORACLE associée à une expérience de la gestion des serveurs WEB, des serveurs d'applications et la pratique de langage de programmation et de scripts (Cobol, SQL et Shell). Expérience sur les logiciels « libres » (Linux, Tomcat, Mysql, Java...) est également demandée. Connaissance des réseaux WAN/LAN, des protocoles TCP/IP et interconnexion de réseaux souhaitée.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : niveau d'études : BAC + 2 minimum.

Qualités requises :

N° 1 : motivation, disponibilité et autonomie ;

N° 2 : curiosité technique, adaptabilité.

CONTACT

Françoise BAFFAUT — Bureau 102 — Bureau de la production informatique — 227, rue de Bercy, 75012 Paris — Téléphone : 01 43 47 63 39.

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. — Avis de vacance d'un poste d'agent de catégorie B (F/H).

Poste numéro : 17497.

LOCALISATION

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement — Service de l'écologie urbaine — Pavillon du Lac — Parc de Bercy — 1, rue François Truffaut, 75012 Paris — Accès : métro Cour Saint-Emilion (ligne 14).

NATURE DU POSTE

Titre : chargé d'études relatives à l'adaptation du territoire au changement climatique.

Attributions : contexte : la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (D.E.V.E.) a en charge la création, la rénovation, l'entretien et l'exploitation des espaces verts parisiens, des Bois de Boulogne et de Vincennes, et des cimetières parisiens. Elle gère l'Ecole Du Breuil et assure la conservation des collections botaniques municipales. Rattaché à la D.E.V.E., mais intervenant de manière transversale, le service de l'écologie urbaine a vocation à rendre Paris exemplaire en matière de développement durable. Ce service doit être moteur dans l'élaboration d'une politique durable, il doit susciter et accompagner la prise en compte du développement durable par l'ensemble des services de la Ville de Paris, il doit stimuler les évolutions de comportement. Le ser-

vice de l'écologie urbaine élabore des plans d'action et en suit la mise en œuvre, en relation avec les autres services municipaux. Il lui appartient d'imaginer et de suivre les actions dont la mise en œuvre relève de partenaires institutionnels et privés. Il a élaboré le plan climat qui a été adopté par le Conseil de Paris en octobre 2007 et qui constitue l'un des volets de l'Agenda 21. Il en pilote maintenant la mise en œuvre. Missions : le candidat travaillera, sous l'autorité de l'ingénieur chargé du plan climat, à la mise en œuvre concrète de ce plan, dans sa partie relative à l'efficacité énergétique et à l'adaptation du territoire en vue du changement climatique. Il se verra confier la recherche de solutions techniques pour répondre aux nouveaux enjeux de l'aménagement urbain et du bâti parisien, nécessitant une adaptation du territoire. Il devra : proposer des solutions techniques pour faire diminuer les consommations énergétiques et augmenter la part des énergies renouvelables ; participer à l'analyse, en terme de changement climatique et adaptation du territoire, des dossiers de construction et d'aménagement de la municipalité ; rédiger des cahiers des charges pour les études liées à l'adaptation du territoire ; assurer une veille technique et réglementaire dans les domaines de l'aménagement et de la construction durables.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : formation BAC + 2, de préférence dans le domaine du bâtiment ou de l'urbanisme.

Qualités requises :

N° 1 : intérêt pour les questions environnementales ;

N° 2 : sens concret ;

N° 3 : sens de l'initiative.

CONTACT

Valérie GRAMOND, chef du Service de l'écologie urbaine — Yann FRANÇOISE, ingénieur chargé du plan climat — Service de l'écologie urbaine — Pavillon du Lac — Parc de Bercy — 1, rue François Truffaut, 75012 Paris — Téléphone : 01 40 19 74 77 / 01 40 19 74 45 — Mél : valerie.gramond@paris.fr / yann.francoise@paris.fr.

Caisse des Ecoles du 20^e arrondissement. — Avis de vacance de dix-huit postes d'agent de restauration scolaire — Catégorie C (F/H).

Placé sous l'autorité du responsable de cuisine, il assure le service des repas auprès des enfants, ainsi que l'entretien des locaux et du matériel.

Rapide et consciencieux, il doit savoir lire et écrire le français afin de pouvoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité affichées.

Temps et lieu de travail : 20 heures hebdomadaires pendant les périodes scolaires.

Amplitude horaire : 10 h - 15 h 30.

Affectation variable dans les cuisines scolaires du 20^e arrondissement.

A compter du 1^{er} septembre 2008.

Contact : Caisse des Ecoles du 20^e arrondissement — 6, place Gambetta, 75971 Paris Cedex 20 — Téléphone : 01 44 62 66 45.

Le Directeur de la Publication :

Nicolas REVEL